

BOMBE À TIZI-OUZOU

Un blessé léger

PAGE 5



PIRATAGE DE LIGNES ÉLECTRIQUES

594 fraudeurs devant la justice à Constantine

PAGE 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1395 Mercredi 12 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUMERDÈS

Trois terroristes abattus à Zemmouri

Page 5

TRAVAIL DES MINEURS



STOP AUX PATRONS EXPLOITEURS !

Même si l'Algérie n'est pas concernée par la situation de «pires formes de travail des enfants» il n'en demeure pas moins que 340.000 petits Algériens travaillent et sont touchés par les différentes formes d'exploitation.

UNE DÉLÉGATION DU CNT BIENTÔT EN ALGÉRIE



Alger et Tripoli à l'heure du pragmatisme

Les relations entre Alger et les nouvelles autorités de Tripoli se normalisent progressivement. La politique des petits pas entreprise, ces dernières semaines, a permis de franchir une nouvelle étape dans le sens souhaité par les deux parties. Une délégation

du CNT (Conseil national de transition) libyen effectuera "bientôt" une visite en Algérie dont le calendrier sera établi prochainement, a annoncé, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

Lire en page 4

RESPECT DES RENDEZ-VOUS DE RADIOTHÉRAPIE

Ould Abbès rassure les cancéreux

Lire en page 4

LES SYNDICATS PERSISTENT DANS LEUR MOUVEMENT



La grève de l'Éducation se durcit

Lire en page 4

TRAVAIL DES MINEURS

Stop aux patrons exploitateurs !

Même si l'Algérie n'est pas concernée par la situation de «pires formes de travail des enfants» il n'en demeure pas moins que 340.000 petits Algériens travaillent et sont touchés par les différentes formes d'exploitation.

PAR AHMED BOUARABA

Contrairement à plusieurs instances internationales qui s'inquiètent de cette situation calamiteuse, à l'image de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi que l'Organisation internationale du travail (OIT) et autres, l'Algérie, elle, a pendant de longues années estimé que ce phénomène est «quasi inexistant», se fiant aux différentes «enquêtes» menées par les services de l'Inspection générale du travail (IGT), relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Pourtant, l'Algérie est parmi les premiers pays africains à avoir ratifié les principales conventions internationales relatives à la lutte contre le travail des enfants. Elle a, également, mis en place plusieurs législations nationales en vue de protéger cette catégorie et lui assurer une croissance saine et équilibrée. Outre cela, les pouvoirs publics semblent, plus que jamais, décidés à lutter sans merci contre ce fléau, qui, selon moult experts, prend de l'ampleur. Pour preuve, les six procès-verbaux d'infractions liées au travail illégal d'enfants mineurs de moins de 16 ans, dressés depuis le début de l'année en cours par les contrôleurs de l'inspection du travail de Souk Ahras, à titre d'exemple, témoignent l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à la répression de l'exploitation des mineurs. «Outre les actions de contrô-



Des enfants exploités par des adultes sans scrupules.

leur, la tutelle s'est engagée à sévir davantage contre ce phénomène depuis la rentrée sociale», nous confie une source ministérielle. Il convient de rappeler, dans ce contexte, qu'une commission intersectorielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants, comptant des représentants de plusieurs départements ministériels et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a été créée en 2003 pour arrêter les mesures nécessaires pour lutter contre le phénomène. Lors des visites ou lors de journées organisées à cet effet, les contrôleurs et les inspecteurs du travail effectuent en direction des patrons et des employeurs, un travail de «sensibilisation», en expliquant, notamment, que du point de vue physiologique, «l'organisme d'un mineur peut subir des traumatismes irréversibles et des conséquences graves qui entravent la croissance, des suites de la pénibilité du travail réservé aux adultes ». De plus, indiquent les responsables du sec-

teur, «le soulèvement manuel des charges trop lourdes et les positions inconfortables dans certains postes de travail peuvent provoquer des handicaps aux enfants dont l'ossature n'a pas achevé le cycle naturel de croissance et d'affermissement». Sur le plan psychologique, les enfants ne doivent nullement être confrontés à la pression morale continue, les reproches qui sont ressentis comme des «humiliations, sans parler des traitements ouvertement dégradants et insultants, intolérables du point de vue légal, comme du point de vue humain», expliquent-ils encore. De son côté, la Fondation nationale pour la pro-

motion de la santé et le développement de la recherche (Forem), estime que le travail des enfants est un phénomène relativement nouveau dans la société algérienne post-indépendance. Notons, enfin, que ces enfants sont généralement employés dans le secteur privé, notamment dans les prestations à l'instar des salons de thé et restaurants, des ateliers privés d'artisanat, des chantiers de construction et travaux publics ainsi que des coopératives agricoles, généralement, familiales. C'est dire que l'Etat engage, ainsi, la bataille contre les patrons exploitateurs.

A. B.

SOUS LA PLUME

L'insouciance volée

PAR SORAYA HAKIM

Ils sont par milliers poussés par la misère à effectuer de petits boulots. Il n'y a que l'Inspection générale du travail pour estimer que le travail des enfants est «quasi inexistant» ou, du moins, leur situation en Algérie n'est pas inquiétante. Il semble que cette inspection ait tout faux. Le ministère en a tout de même recensés 300.000. La Forem, elle, multiplie ces chiffres par deux quand ce n'est pas par trois. Ces enfants venus bien malgré eux sur le marché du travail, notamment dans le bâtiment, l'agriculture et le commerce informel, sont payés au rabais. Exploités, ils le sont par des adultes sans vergogne qui poussent le cynisme jusqu'à dire qu'ils aident ces pauvres diabolins à subvenir aux besoins de leurs familles, le plus souvent un père impotent, qui a perdu son emploi, ou qui a largué les amarres de la cellule familiale. Les entreprises ne sont pas en reste, elles y voient une main-d'œuvre à très bon marché. Ces gamins, qui ont entre 12 et 16 ans, se réveillent aux

aurors pour dénicher un boulot journalier au bon vouloir des commerçants au détail, s'échinant à décharger des cageots de fruits et légumes ou, encore, pousser de leurs petits bras frêles des charrettes dans les marchés, tout ça pour quelques dinars. C'est que ces maigres sous, la famille en a grandement besoin, et l'enfant, à

qui on a volé son insouciance, en est conscient. Au-delà des mesures législatives répressives, d'aucuns s'accordent à dire que l'accent doit être mis sur un travail collectif impliquant la société civile, les employeurs et, notamment, les associa-

tions. Mais que peuvent-ils devant un pouvoir d'achat qui se dégrade de jour en jour, des entreprises qui mettent la clé sous le paillasson ou encore des milliers de chômeurs qui battent le pavé. On aura beau lancer des appels pathétiques, il faut bien admettre la réalité qui, somme, toute n'est pas belle à voir. Moi je n'ai rien à voir avec la loi. Je ne fais qu'aider de pauvres diabolins à subvenir aux besoins de leurs familles.

S. H.

LÉGISLATION ALGÉRIENNE ET PROTECTION DE L'ENFANT

Un fort... abandonné

L'intérêt de l'Algérie pour la question du travail des enfants transparaît dans sa législation du travail qui interdit l'emploi des enfants âgés de moins de 16 ans sauf dans les cas qui entrent dans le cadre des contrats d'apprentissage qui exigent une autorisation du tuteur légal. Cette législation interdit, également, le recours à des travailleurs mineurs dans des travaux dépassant leurs capacités, dangereux ou présentant un risque.

Il faut dire que les principales conventions internationales relatives à ce sujet ont été ratifiées par l'Algérie. Il s'agit de la convention internationale N° 138 relative à l'âge légal de travail du 30 avril 1984. La convention internationale relative aux droits de l'enfant adoptée par l'assemblée générale de l'ONU, le 20 novembre 1989, a été ratifiée par l'Algérie le 19 décembre 1992. En date du 28 novembre 2000, l'Algérie a ratifié la convention numéro 182 relative à l'interdiction des pires formes du travail des enfants et les mesures immédiates pour leur éradication. De plus, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant a été ratifiée par l'Algérie le 8 juillet 2003. Concernant les

législations nationales qui prévoient l'interdiction du travail des enfants, il convient de noter la loi numéro 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail dont l'article 15 prévoit qu'«en aucun cas, l'âge légal de travail ne doit être inférieur à 16 ans sauf dans le cadre des contrats d'apprentissage». La même loi interdit l'emploi des mineurs, sauf avec autorisation du tuteur légal, comme il est interdit de recourir à des employés mineurs pour des travaux dangereux, qui manquent d'hygiène ou qui nuisent à leur santé et à leur dignité». Ladite loi interdit, également, l'emploi de travailleurs des deux sexes âgés de moins de 19 ans révolus pour un travail de nuit. Outre cela, l'article 141 de la même loi punit les contrevenants d'une amende de 1.000 à 2.000 dinars et de 15 jours à 1 mois de prison ferme, en cas de récidive. Notons, d'autre part, que le décret exécutif de la loi numéro 88-07 du 26 janvier 1988 relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail, prévoit la soumission des apprentis et des travailleurs de moins de 18 ans au contrôle médical.

A. B.

UNE DÉLÉGATION DU CNT BIENTÔT EN ALGÉRIE

Alger et Tripoli à l'heure du pragmatisme

Les relations entre Alger et les nouvelles autorités de Tripoli se normalisent progressivement. La politique des petits pas entreprise, ces dernières semaines, a franchi une nouvelle étape dans le sens souhaité par les deux parties.

PAR SADEK BELHOCINE

Une délégation du CNT (Conseil national de transition) libyen effectuera "bientôt" une visite en Algérie dont le calendrier sera établi prochainement, a annoncé, hier à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. Le chef de la diplomatie algérienne, qui intervenait en marge de l'ouverture d'un atelier de l'ONU sur les changements climatiques, a précisé qu'il «a eu, avant-hier, un entretien téléphonique avec M. Mahmoud Jibril (président du Conseil exécutif du CNT), et nous avons convenu qu'une délégation libyenne nous rende visite bientôt». Mourad Medelci a relevé que «la question de la Libye ne doit pas être gérée à travers le prisme quelques fois déformant des déclarations des uns et des autres», soulignant qu'«il faut rester extrêmement concret, pragmatique et fidèle à ses convictions». Nos convictions, a-t-il affirmé, «c'est que la Libye est un pays frère, et nous devons travailler avec ce pays de manière sincère en tenant compte du fait que pour nous, c'est certainement une priorité». Une priorité qui est certainement partagée par les nouvelles autorités



Mourad Medelci.

de Tripoli. Les relations entre l'Algérie et le CNT (Conseil national de transition) ont traversé des zones de turbulence depuis le début de la révolution en Libye. Le CNT, à plusieurs reprises, avait, notamment, accusé l'Algérie de soutenir le régime de Mouammar Kadhafi. Des accusations régulièrement rejetées par Alger. Les relations entre Alger et le Conseil national de transition (CNT), déjà tendues depuis le début du conflit en Libye, se sont envenimées après l'annonce de l'arrivée des membres de la famille du dirigeant libyen en terre algérienne. Le ministère algérien des Affaires étrangères avait indiqué, le 29 août, que "l'épouse de Mouammar Kadhafi, Safyia, sa fille Aïcha, ses fils Hannibal et Mohamed, accompagnés de leurs enfants sont entrés en Algérie par la frontière algéro-libyenne". Le représentant du CNT (organe politique de la rébellion) à Londres, Guma Al-Gamaty, avait jugé "très imprudent" le comportement de ce pays

voisin. Allant plus loin dans ses critiques envers le gouvernement algérien, Guma Al Gamaty avait réitéré des accusations, pourtant démenties plusieurs fois avec force par Alger mais aussi par Washington et Paris, d'envoi de mercenaires pour soutenir l'ex-homme fort libyen contre la rébellion. L'accueil de l'épouse du dirigeant libyen et de trois de ses enfants est "un cas humanitaire dans le cadre du traitement par l'Algérie d'autres cas humanitaires", avait déclaré le Premier ministre Ahmed Ouyahia. "Les Libyens eux-mêmes l'ont affirmé et nous ont demandé de les considérer comme des Algériens", a-t-il ajouté, rappelant que "des responsables d'autres pays ont déjà été accueillis sans susciter ce tapage médiatique". Le Premier ministre a, néanmoins, prédit une amélioration des relations entre l'Algérie et la Libye qui, a-t-il assuré, «sont liées par des relations de fraternité et de bon voisinage». Quelques jours plus tard, le

chef de la diplomatie algérienne avait déclaré que l'Algérie était prête à reconnaître les autorités de transition libyennes et souligne que le CNT «annonce un nouveau gouvernement représentatif de toutes les régions du pays. Lorsqu'il l'aura fait, nous le reconnaitrons», avait-t-il déclaré. Ce que le CNT ne tarde pas à annoncer pour sa part et pour l'Algérie d'annoncer qu'elle était prête à travailler «étroitement» avec les nouvelles autorités libyennes. «L'Algérie a décidé de travailler avec les nouvelles autorités libyennes et souhaite remettre la coopération entre les deux pays à son niveau normal, et je parlerais même d'une coopération renforcée dans tous les domaines», a déclaré Medelci à l'agence APS en marge de l'assemblée générale des Nations unies à New York, indiquant que «sur la base des engagements du CNT et de la position qui a été exprimée par l'Union africaine, les relations semi-officielles que l'Algérie entretient avec le CNT vont, désormais, devenir des relations officielles». Des relations officielles et des entretiens tout aussi officiels avec les membres de la délégation du CNT qui sera dépêchée à Alger et qui permettront sans nul doute de mettre sur le tapis les questions restées jusque-là, à défaut de représentants libyens dûment mandatés, sans réponse et qui concernent l'engagement de l'OTAN en Libye, les épineux problèmes sécuritaires, de la circulation des hommes et des armes provenant des dépôts de l'ex-n°1 libyen.

S. B.

GÉNOCIDE DU 17 OCTOBRE 1961 À PARIS

Appel à la reconnaissance officielle de la tragédie

PAR INES AMROUDE

Un appel pour "la reconnaissance officielle de la tragédie du 17 octobre 1961 à Paris" a été lancé par des personnalités et des

RESPECT DES RENDEZ-VOUS
DE RADIOTHÉRAPIE

Ould Abbès rassure les cancéreux

Le service de radiothérapie «est toujours en activité et ne s'est jamais arrêté», a déclaré, lundi dernier à Alger, la chef de service technique de l'Établissement hospitalier d'oncologie Pierre et Marie Curie, Pr. Siham Akrif.

La spécialiste a, lors de la visite effectuée à ce service par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, affirmé que son service venait de se doter de nouveaux équipements, en cours de montage et qui seront opérationnels à partir du 27 octobre. Selon elle, quelque 116 patients effectuent leur radiothérapie dans ce centre conformément aux rendez-vous arrêtés. Elle a, dans ce sens, souligné qu'il sera procédé à la programmation de nouveaux malades dès l'achèvement de l'installation du nouveau matériel. Pour sa part, M. Ould Abbès a rassuré les malades cancéreux que leur radiothérapie se poursuivra durant les mois à venir, affirmant que la prise en charge des malades est assurée par le staff médical pluridisciplinaire du CPMC en dépit de la surcharge que connaît cet établissement. L'Etat a alloué les fonds nécessaires pour l'acquisition de 57 appareils de radiothérapie au profit de différentes régions du pays afin de rapprocher la santé du citoyen en lui épargnant les frais de déplacement et d'atténuer la pression que connaissent les grands centres d'oncologie. A cette occasion, la responsable de la pharmacie du CPMC, Dr. Mansouria Nebchi, a présenté au ministre un exposé sur les différents médicaments disponibles au niveau de cette structure et les autres stocks en cours d'épuisement, notamment le soluté concentré utilisé dans la chimiothérapie et l'anesthésie. Le ministre a donné des instructions fermes pour qu'il soit procédé à l'achat, dans les plus brefs délais, de ce produit au niveau de l'IMC. Notons, enfin, que le staff médical pluridisciplinaire du CPMC, a fait part au ministre de la Santé des préoccupations liées, notamment, à la pression qui pèse sur cet établissement du fait de l'affluence massive de malades des quatre coins du pays.

L. B.

intellectuels français à une semaine de la commémoration de cette date durant laquelle des centaines d'Algériens ont été arrêtés, assassinés ou portés disparus.

«Le temps est venu d'une reconnaissance officielle de cette tragédie, dont la mémoire est aussi bien française qu'algérienne», indiquent, rapporte l'APS, les premiers signataires de l'Appel, parmi lesquels figurent l'humaniste, philosophe et ancien diplomate Stéphane Hessel, le sociologue Edgar Morin, l'historien Benjamin Stora, l'écrivain François Maspéro et le mathématicien Michel Broué.

Ils affirment que la répression de la protestation non violente des milliers d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris contre le couvre-feu "ethnique", imposé aux seuls Algériens est "une des pages les plus sombres de notre histoire. Longtemps dissimulée à l'opinion et désormais établie par les historiens, elle fut féroce et suivie d'arrestations, de dizaines d'assassinats dont de nombreux manifestants noyés dans la Seine, tués

par balles, frappés à mort".

Pour les rédacteurs de l'appel, lu lundi soir par Edwy Plenel, directeur du journal en ligne, Médiapart, lors du lancement d'une semaine de commémoration du cinquantenaire des massacres de Paris, reconnaître les crimes du 17 octobre 1961 c'est aussi ouvrir les pages d'une "histoire apaisée entre les deux rives de la Méditerranée".

«En 2012, l'Algérie fêtera 50 ans d'une indépendance qui fut aussi une déchirure française. A l'orée de cette commémoration, seule la vérité est gage de réconciliation», déclarent-ils, affirmant ne chercher, à travers cet appel, "Ni vengeance, ni repentance", mais "la justice de la vérité est, à leurs yeux, la réconciliation des peuples". "C'est ainsi que nous construisons une nouvelle fraternité franco-algérienne", soutiennent-ils.

Lancé lors d'un débat sur les événements tragiques du 17 octobre 1961 à Paris, l'appel a été initié par Médiapart et l'association Au nom de la Mémoire, dont le président, Mehdi Lallaloui, a

affirmé que l'appel, ouvert aux signatures en ligne sur Médiapart, sera porté devant les institutions de la République, notamment le gouvernement et l'Élysée pour "leur réclamer, enfin, la reconnaissance des crimes du 17 octobre 1961".

Selon le président de l'Association des moudjahidines de la Fédération du FLN en France 1954-1962, Akli Benyouène, la chasse à l'homme sanglante déclenchée contre les Algériens le 17 octobre 1961 à Paris a été accompagnée de 12.000 à 15.000 interpellations dont 3.000 envoyés en prison, tandis que 1.500 ont été refoulés vers leurs villages d'origine. «300 à 400 morts par balles, par coups de crosse ou par noyade dans la Seine, 2400 blessés et 400 disparus ont été dénombrés suite à la répression policière», a-t-il appelé à l'APS.

I. A.

DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

L'Onu met le Maroc dos au mur

PAR MOKRANE CHEBBINE

La quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies, chargée de la décolonisation, a adopté une résolution qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. La résolution souligne qu'elle "appuie le processus de négociation initié par la résolution 1754 (2007) et soutenu par les résolutions du Conseil de sécurité 1783 (2007), 1813 (2008), 1871 (2009), 1920 (2010) et 1979 (2011) en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental", tout en louant les efforts déployés par le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, et son envoyé personnel, Christopher Ross. Rappelant les réunions formelles et informelles qui ont eu lieu entre le Front Polisario et le Maroc depuis 2007, la résolution "invite toutes les parties et les Etats de la région à coopérer pleinement avec le secrétaire général et son envoyé personnel, et les uns avec

les autres". Le texte réaffirme "la responsabilité de l'Onu à l'égard du peuple du Sahara Occidental", et salue, à cet égard, les efforts déployés par le secrétaire général et son envoyé personnel pour trouver au différend "une solution politique qui soit mutuellement acceptable et assure l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental". "Il est de la responsabilité des Nations unies d'assurer le règlement de la question du Sahara Occidental, dans le respect du droit indéniable du peuple de ce territoire à l'autodétermination, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'Onu et à la pratique des Nations unies en matière de décolonisation", a affirmé Mourad Benmehidi, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie à l'Onu, lors de son intervention devant la 4e AG. Evoquant le plan d'action de l'Onu pour l'application intégrale de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux grâce à l'exercice du droit à l'autodétermination et à l'indépendance, Mourad Benmehidi a affirmé

que l'Algérie, qui souscrit résolument à cet objectif, veut espérer que cette troisième décennie apportera l'élan nécessaire pour que le colonialisme soit éliminé complètement et rapidement dans les 16 territoires non autonomes inscrits à l'agenda de décolonisation des Nations unies. En réaction à l'adoption de ladite résolution, le ministre des Affaires étrangères de la République sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré que l'adoption lundi par la 4e commission de l'ONU de la résolution sur le Sahara Occidental, est un encouragement appréciable pour hâter la décolonisation du Sahara Occidental malgré les obstacles dressés par le Maroc. Auparavant, le gouvernement sahraoui a relevé "les derniers développements dangereux" enregistrés dans les territoires occupés et l'absence quasi totale de médias et d'observateurs internationaux sur fond de blocus militaire qui frappe la région, en appellent à "l'instauration en urgence d'un mécanisme onusien pour la protection des droits de l'homme au Sahara Occidental".

M. C.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME TRANSFRONTALIER

Les magistrats à l'école d'Interpol

Un atelier national sur le terrorisme au profit de magistrats algériens, se tient depuis hier à la Résidence des magistrats à Alger. Programmé pour 3 jours, 11, 12 et 13 octobre, cet atelier est organisé en collaboration avec l'UNODC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), il se veut être un atelier de réflexion sur les mécanismes juridiques internationaux de coopération en matière pénale contre le terrorisme.

PAR LARBI GRAÏNE

Des experts nationaux et étrangers venus de Belgique, du Canada et de France, ainsi que des responsables d'Interpol encadrent cet atelier auquel prennent part 30 magistrats des pôles et de juridiction pénale (parquet, instruction judiciaire, jury, Conseil de la magistrature, officiers de police judiciaire). Des experts algériens feront un exposé sur la législation algérienne en la matière et feront



Le siège d'Interpol à Lyon (sud-est de la France).

part de l'expérience de l'Algérie relative à la mise en œuvre des mécanismes de coopération internationale de lutte contre le terrorisme et le crime. Outre la question relative aux mécanismes juridiques internationaux de coopération en matière pénale contre le terrorisme, l'atelier planchera aussi sur les défis et les obstacles qui se dressent sur l'ensemble du

processus surtout au niveau de la coopération entre les Etats membres du Common Law. Les participants bénéficieront de conseils opérationnels et pratiques de la part de l'UNODC et Interpol.

«Le bureau d'Alger d'Interpol est l'un des bureaux les plus actifs et les plus intelligents, il a pu se doter d'une cellule d'opération fonctionnelle H24 spécialisée dans la lutte contre le crime transfrontalier», a déclaré en marge de l'atelier, Fahem Al Mansouri, directeur de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) pour la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Il a expliqué que l'Algérie faisait partie d'un réseau de 188 pays qui disposent et qui peuvent alimenter la banque de données d'Interpol relatives aux personnes recherchées conformément à la résolution 1373 du Conseil de sécurité des Nations unies, prise à la suite des attentats du 11 septembre 2001. «Le magistrat ne doit pas se contenter de constater le crime, il peut aller au-delà, en faisant de la prévention et partant, il peut découvrir que le crime a un

prolongement extérieur», a indiqué pour sa part Mohammed Amara, directeur général des affaires juridiques et judiciaires au ministère de la Justice. Et d'ajouter : «Le service du greffe judiciaire a joué un rôle déterminant dans la lutte contre le terrorisme, il a fourni des informations à plusieurs pays sur la base de dossiers sécuritaires, ce qui a permis de sauver des vies et beaucoup de personnes innocentes.» D'après un représentant de l'UNODC, «l'Algérie est pionnière dans la lutte contre le terrorisme, elle est la 8^e nation dans le monde et la 1^{re} en Afrique à avoir ratifié l'ensemble des conventions internationales relatives à la lutte contre le terrorisme». Les journalistes ont été invités à quitter les lieux juste après la cérémonie d'ouverture. Selon les organisateurs, ce sont-là les directives d'Interpol. Au menu des communications, Olivier Christen du parquet de Paris donnera une conférence ayant pour intitulé «Coopération internationale en matière de lutte contre le financement du terrorisme : présentation et partage d'expérience». De son côté, Fahem Al Mansouri d'Interpol animera une conférence portant sur le thème «Outils offerts par Interpol pour la coopération internationale en matière pénales». Walter Gehr et Stephan Koppanyi de l'UNODC présenteront quant à eux une communication portant sur les «Outils pratiques développés par l'UNODC pour faciliter l'extradition et l'entraide judiciaires».

L. G.

LUTTE ANTITERRORISTE DANS LA RÉGION DU SAHEL

Le Canada souhaite approfondir sa coopération avec l'Algérie

PAR INES AMROUDE

Le Canada a exprimé, hier, à Alger son souhait d'"approfondir" sa coopération avec l'Algérie et les pays du Sahel dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. «Nous espérons approfondir notre coopération avec l'Algérie et les autres pays du Sahel afin d'identifier les lacunes, trouver des solutions et mobiliser des ressources en matière de renforcement des capacités pour lutter contre le terrorisme», a indiqué l'ambassadeur du Canada à Alger, Mme Geneviève des Rivières. Intervenant à l'ouver-

ture de travaux d'un atelier national introductif sur les mécanismes juridiques internationaux de coopération en matière pénale contre le terrorisme, elle a affirmé que son pays est "convaincu que le succès des efforts communs dépend de praticiens de première ligne à l'exemple de l'Algérie".

Mme de Rivières a rappelé, dans ce cadre, que son pays a appuyé "fortement" le lancement du Forum mondial de lutte contre le terrorisme à New York en septembre dernier, dont l'Algérie et le Canada sont membres fondateurs.

Un groupe de travail sur le renforcement des capacités de lutte antiterroriste au Sahel, coprésidé par l'Algérie et le Canada, avait été alors mis en place. Sa première réunion est prévue à Alger les 16 et 17 novembre prochain. A cet effet, Mme de Rivières a souligné que le Canada se "réjouit" de pouvoir collaborer avec l'Algérie, se "félicitant" en outre de l'organisation de cet atelier à Alger.

La diplomate canadienne a, également, indiqué que son pays a établi un programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA), en

2005, dans le but de fournir à plusieurs pays la formation, le financement, l'équipement et l'expertise technique et juridique pour leur permettre de prévenir l'activité terroriste et d'y réagir. Soulignant que le terrorisme est un "défi de longue haleine", elle a mis l'accent sur la "nécessité" de mener des actions internationales et coordonnées à l'exemple de l'atelier national introductif sur les mécanismes juridiques internationaux de coopération en matière pénale contre le terrorisme qui se déroule à Alger pendant deux jours (11 et 12 octobre).

Organisé par le ministère de la Justice et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), cet atelier est encadré par des experts algériens et étrangers (Canada, France et Belgique) ainsi qu'Interpol.

I. A.

LES SYNDICATS PERSISTENT DANS LEUR MOUVEMENT

La grève de l'Education se durcit

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ni l'inquiétude des parents d'élèves ni le geste du ministère de tutelle ne semblent entamer la détermination des syndicats grévistes dans le secteur de l'éducation nationale. Au deuxième jour du débrayage, le mouvement se durcit dans les différents établissements scolaires à travers le territoire national, avec un taux de suivi assez élevé, soit comme le premier jour, avec une plus forte prévalence dans les wilayas de l'intérieur du pays. «Pour le moment, la grève se poursuit comme prévu et nous n'avons pas l'intention d'arrêter de sitôt», a expliqué hier, le président de l'Union nationale des personnels de l'Education et de la Formation (UNPEF), Sadek Dziri, en guise de rejet de l'appel à la retenue lancé par le ministère de l'Education nationale. «Le ministère n'a même pas osé envoyer des notifications aux syndicats autonomes concernés par la grève», a-t-il ajouté pour dire que «le département de Benbouzid a piétiné les syndicats les plus représentatifs dans le secteur et il a préféré négocier avec le syndicat qui lui sied». De son côté, l'autre syndicat partie prenante du débrayage, à savoir le Conseil national autonome des professeurs de l'en-

seignement secondaire et technique (Cnapest), tiendra aujourd'hui, soit au dernier jour de la grève, son conseil national afin d'évaluer les résultats de ce débrayage et décider de la suite à donner au mouvement de protestation dans les écoles. Cependant, la tendance générale est à la poursuite du mouvement, au vu du bras de fer entre les syndicats et le ministère de tutelle et le dialogue de sourds qui caractérise leurs relations. Pour rappel, la grève de trois jours décidée par les deux syndicats sus-cités en plus du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) est recon-

ductible le 16 octobre prochain pour trois autres jours, pour opter par la suite à une grève illimitée, si des résultats probants ne venaient pas couronner ce mouvement de contestation. Ainsi, bien que le ministère de l'Education ait consenti de réviser le statut particulier des différentes corporations du

secteur ainsi que le régime indemnitaire, en introduisant de nouvelles primes, les syndicats autonomes ne semblent pas satisfaits pour autant. Ils dénoncent leur mise à l'écart par le ministère de tutelle dans les grandes décisions les concernant directement et la sourde oreille apposée à leurs doléances. Une situation qui perdure depuis de longues années, faisant de ce secteur l'un des plus instables au grand dam des écoliers coincés entre l'intransigeance des syndicats autonomes et les fausses solutions du ministère de tutelle.

M. C.

RÉCLAMANT LEURS SALAIRES

Les recrutés du préemploi protestent devant la direction de l'emploi de Boumerdès

Plusieurs dizaines de jeunes universitaires recrutés dans le cadre de préemploi, ont observé un rassemblement devant le siège administratif abritant la direction de l'emploi de la wilaya de Boumerdès, pour protester contre le retard mis dans le versement de leurs salaires. Ils sont une centaine à répondre à l'appel de la section locale des travailleurs préemplois affiliée à la SNAPAP pour exiger le paiement de leurs salaires. Ils perçoivent un salaire de 15.000 DA et sont enrôlés dans le cadre d'un contrat de trois ans renouvelable (CID). Ce contrat peut déboucher par une intégration des employés. A cela, s'ajoutent les employés qui

ont un niveau DEUA et qui perçoivent un salaire de 10.000 DA. Ces derniers se disent lésés dans leurs droits, notamment dans leur classification dans la catégorie 10 alors que les licenciés sont classés dans la 12. Ce n'est pas la première fois que ces laissés-pour-compte protestent devant la direction de l'emploi, puisque la semaine dernière, plusieurs d'entre eux se sont agglutinés devant le siège dudit direction pour réclamer la rétribution de leurs salaires. Certains d'entre eux affirment n'avoir pas perçu de salaires depuis leur insertion. «Il y en a des travailleurs qui n'ont pas reçu aucun sou depuis huit mois, et il y en a qui ne l'ont pas

T. O.

BOUMERDÈS

Trois terroristes abattus à Zemmouri

PAR TAHAR OUNAS

Les soldats de l'ANP ont réussi, dans l'après-midi d'avant-hier, à mettre hors d'état de nuire trois terroristes au cours de l'opération de ratissage qui se poursuit dans les maquis de Chouicha dans la commune de Zemmouri à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources sécuritaires. Un parmi eux est de nationalité étrangère, ajoute-on également. Ils ont été neutralisés dans une offensive militaire épaulée par des tirs

à l'arme lourde. Leurs armes, des Kalachnikov, y ont été récupérées. Leurs corps inertes ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Thénia. Au total, ce sont seize terroristes à être abattus depuis le début de l'opération militaire, il y a de cela une vingtaine de jours, dans les maquis de Chouicha et de Mendoura dans la commune de Legata. Notons que cette opération se poursuit toujours et plusieurs hauts gradés de l'armée se sont déplacés ces derniers jours pour superviser les opérations militaires.

T. O.

BOMBE À TIZI-OUZOU

Un blessé léger

Une bombe a explosé, hier matin aux environs de onze heures, au niveau de l'autoroute communément appelée la Rode sud, qui longe la partie sud de la ville de Tizi-Ouzou. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer suite à cette tentative d'attentat terroriste qui a eu lieu quelques minutes après le passage d'un convoi militaire qui se dirigeait vers la route menant à la localité d'Ath Douala. L'explosion aurait provoqué des blessures à un citoyen qui se déplaçait à bord d'un véhicule et qui se trouvait à l'endroit où a été enfouie la bombe au moment où elle fut actionnée. Ce détail ne nous a pas été confirmé de source hospitalière. En revanche, les témoignages recueillis au niveau de la nouvelle gare routière de Tizi-Ouzou de Kaf Naâdja affirme qu'au moment où l'explosion s'est produite, il y a eu une certaine panique qui s'est emparée pour un certain moment des voyageurs. En effet, les mêmes témoins nous ont confié que l'explosion a été entendue à partir de la gare interwilayas mais aussi à partir des cités populaires environnantes. L'attentat manqué d'hier a surpris tout le monde à Tizi-Ouzou, car il s'est produit sur une route extrêmement fréquentée par les automobilistes qui préfèrent l'emprunter afin d'éviter les embouteillages du centre-ville et pour rejoindre la RN 12, soit du côté de Oued Aïssi ou bien du côté de Drâa Ben Khedda. Juste après l'explosion, les services de sécurité ont fermé à la circulation la RN 12 pendant plus de trois heures au cours desquelles des opérations de recherche ont été effectuées. Rappelons que ces derniers jours le dispositif sécuritaire a été renforcé au niveau du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, et de nouveaux barrages fixes de la police ont été dressés.

PRODUCTION AGRICOLE

Une valeur de 1.600 milliards DA atteinte cette année

La valeur de la production agricole devrait atteindre les 1.600 milliards DA (plus de 21 milliards de dollars) en 2011, en hausse de 23% par rapport à l'année dernière, selon des prévisions annoncées lundi par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa.

PAR RYAD EL HADI

Intervenant lors d'une audition au Conseil de la Nation sur la politique du Renouveau agricole et rural, M. Benaïssa a indiqué que son secteur tablait sur des recettes de production de 1.600 milliards DA contre 1.300 milliards DA en 2010.

Le taux de participation de l'agriculture dans le Produit intérieur brut (PIB) est en hausse de 10%, alors que la production agricole s'est établie en hausse de 10,3% en 2011 contre 8,5% en 2010.

La valeur ajoutée agricole a atteint quant à elle 6% en 2010 contre 20% en 2009, année où la production céréalière a atteint un niveau record de 61,2 millions de quintaux, alors que le taux de croissance était de -5% en 2008.

La production agricole est passée de 10 millions de tonnes lors de la décennie 1990-2000 à 17 millions de tonnes durant les dix dernières années, a ajouté le ministre.

L'Algérie produit 70% de ses besoins alimentaires, le reste est importé, essentiellement des céréales, des laits, des sucres et huiles.

L'objectif de la nouvelle politique agricole est de réduire ces importations à travers le développement des filières dites stratégiques (céréales, lait, pomme de terre, viandes rouges, tomate industrielle, dattes...).

Concernant l'emploi, le secteur agricole a généré 291.000 nouveaux postes en 2010, en plus de 20.000 emplois créés au courant



de 2011 dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, en vue de renforcer l'encadrement de la nouvelle politique mise en œuvre par le secteur.

Ces postes viennent s'ajouter aux quelque 53.000 fonctionnaires et salariés des entreprises publiques existantes.

Par ailleurs, le ministre a révélé que le soutien direct à l'agriculture a atteint en 2011 plus de 240 milliards DA dont 37,65% sont accordés à l'irrigation, 21% aux céréales et 12% à la filière lait.

Le ministre de l'Agriculture a souligné par ailleurs que le secteur connaît "une dynamique réelle et une progression très positive", bien que les potentialités du secteur ne sont pas encore toutes exploitées.

Il a imputé cet état de faits à la sécurisation des opérateurs par rapport au foncier, au financement et à la prise en charge de la production. "La levée des contraintes structurelles tels que le foncier et le financement a assuré une meilleure visibilité aux opérateurs", a-t-il dit. Citant les chiffres établis par la Banque de l'Agriculture et du

Développement rural (BADR), le ministre a indiqué que cette banque publique a octroyé plus de 140 milliards DA de crédits en 2010 aux activités agricoles et agroalimentaires.

Répondant aux questions de membres du Conseil portant sur la réduction de la facture alimentaire et le rôle de l'agriculture dans la diversification des revenus à l'exportation, M. Benaïssa a rappelé que tous les dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place œuvrent à sécuriser les acteurs en vue d'améliorer la productivité.

Il a estimé que tout le monde doit contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, qui est un "enjeu crucial" pour le pays au moment où le marché international traverse des crises permanentes.

Le ministre a rappelé les fondements de la politique du renouveau agricole et rural : "La sécurité alimentaire est un enjeu de sécurité nationale, le développement des territoires ruraux est un générateur de cohésion sociale, l'agriculture et le développement rural étant un secteur prioritaire".

R.E

COMMISSION DES FINANCES
DE L'APN

Benmeradi présente le budget de son secteur

Le ministre de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, a présenté le budget de son secteur dans le cadre du projet de loi de finances 2012 devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de l'APN.

Le ministre a abordé, dans son exposé, la stratégie économique nationale qui vise à renforcer les moyens de financement de l'investissement, à faciliter ses conditions, à dynamiser la création de PME et à accélérer la mise à niveau des entreprises du secteur public.

Le ministre a souligné que si les entreprises du secteur public exploitaient 50 % de leurs capacités, elles seraient à même de doubler la production nationale et de créer près de 10.000 emplois directs et 15.000 emplois indirects.

Dans le domaine de la sidérurgie, M. Benmeradi a précisé que plusieurs projets allaient être réalisés, à l'instar du complexe sidérurgique de Bellara, soulignant que l'Etat prendra des mesures en vue de récupérer le foncier industriel inexploité par ses propriétaires qui seront indemnisés. Concernant l'industrie automobile, le ministre a souligné que les négociations en cours, notamment avec le constructeur français Renault, étaient sur le point d'aboutir à un accord.

Dans leurs interventions, les membres de la commission ont évoqué le dossier de la privatisation, l'industrie de transformation, les investissements extérieurs et le soutien financier aux entreprises.

MINÉ PAR LA CRISE DE LA DETTE

L'euro reperd un peu de terrain face au dollar

L'euro baissait de nouveau face au dollar mardi, dans un marché où la prudence et les inquiétudes sur la crise en zone euro faisaient un retour en force, selon les analystes. La devise européenne valait 1,3602 dollar en fin de matinée contre 1,3645 dollar lundi soir.

Lundi, elle avait nettement rebondi, grimpant jusqu'à 1,3699 dollar dans l'après-midi, son niveau le plus élevé depuis le 21 septembre, porté par l'engagement franco-allemand de renforcer les banques et d'avancer de nouvelles propositions pour régler la crise de la dette. Ce "fort rebond de l'euro face au dollar suggère que le marché place désormais ses espoirs dans la capacité des responsables politiques à enfin trouver une solution à la crise en zone euro", commentait un analyste chez Rabobank.

Les cambistes sont ainsi très attentifs mardi au résultat du vote du Parlement slovaque sur le renforcement à 440 milliards d'euros du Fonds européen de sécurité (FESF), un vote crucial pour débloquer cet instrument d'aide aux pays surendettés de la zone euro.

Par ailleurs, les investisseurs attendaient également l'ouverture de la saison des résultats du troisième trimestre mardi aux Etats-Unis pour avoir des indications sur l'impact de la crise boursière de l'été sur le bilan des entreprises.

Le marché des changes attend, en outre, la publication en fin d'après-midi des minutes de la dernière réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur les perspectives de la reprise de la première économie mondiale, en berne ces derniers mois.

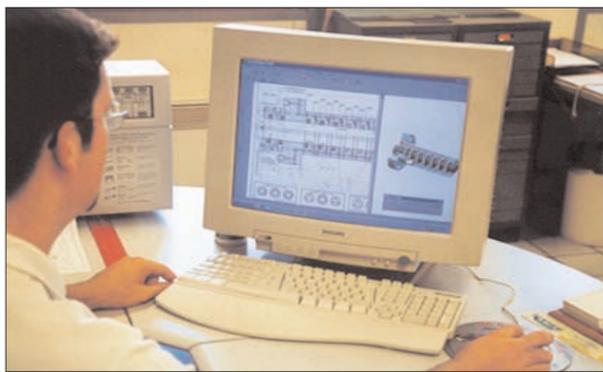
R.E.

NÉCESSITÉ DE LA QUALITÉ DES ÉTUDES TECHNIQUES DES PROJETS

La préoccupation du ministre de l'Habitat

Le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme, M. Noureddine Moussa, a invité lundi à Batna, entrepreneurs et responsables concernés, à recourir à des études techniques "poussées" des projets, notamment lorsqu'il s'agit d'habitat.

Il a plaidé, dans ce contexte, rapporte l'APS, pour l'adoption de "mécanismes scientifiques" et pour "l'élargissement" des consultations techniques. "De la qualité de l'étude dépendra la qualité du projet réalisé", a estimé, à cet égard, M. Moussa, affirmant, lors de son inspection d'un projet de 420 logements à Barika, qu'il était temps que l'ensemble des intervenants participe efficacement au processus de construction depuis le choix du terrain, l'étude, le contrôle technique, jusqu'à la réalisation. Le ministre a rappelé que la wilaya de Batna a bénéficié d'une importante enveloppe financière pour l'amélioration urbaine, estimant à ce propos qu'il est aujourd'hui recommandé d'exécuter des études approfondies et d'améliorer le travail sur le terrain afin d'éviter l'apparition de défauts dès les premières pluies. "L'amélioration de l'environnement intéresse l'ensemble de la société et pas seulement l'Etat", a ajouté M. Moussa, invitant les bénéficiaires de logements à participer effica-



vement à la préservation de l'environnement immédiat. Le ministre a également relevé que l'université algérienne forme aujourd'hui des compétences sur lesquelles on doit compter pour exécuter les projets car, a-t-il ajouté, la construction est un "acte civilisationnel" que l'on se doit de mener avec suffisamment de "savoir et rationalité".

Il a également insisté pour faire "ressortir" les spécificités propres de chaque région dans les projets d'habitat pour "conférer une dimension esthétique à nos habitations et éviter leur uniformisation". Lors de la pose de la première pierre de 140 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire, au nouveau pôle urbain de Hamla, dans la périphérie de la

ville de Batna, le ministre a mis l'accent sur le dynamisme du secteur de l'habitat dans la wilaya qui a bénéficié des derniers programmes quinquennaux, d'un total de 60.000 logements, soit la moitié de son parc immobilier du début 2005, qui comptait quelque 170.000 habitations. M. Moussa a fait part de sa "satisfaction" au sujet des logements réalisés dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, à Barika et à Hamla, ainsi qu'en ce qui concerne le type de logements ruraux réalisés à Aïn Touta et El Madher. Dans un point de presse, organisé à l'issue de la pose de la 1re pierre d'un total de 1.150 logements sociaux dans les communes de Barika, de Aïn Touta, de Batna et d'El Madher, le ministre a indiqué, à propos des manifestations observées à la suite d'opérations de distribution de logements sociaux, que les délais de recours sont fixés par la loi. Il a insisté sur le fait que l'administration est tenue de les étudier et d'y répondre, avant de souligner, s'agissant des augmentations unilatérales, par les promoteurs, des prix des logements sociaux participatifs, que les textes sont "clairs". Les souscripteurs lésés doivent défendre leurs droits et tenter des actions en justice, a-t-il ajouté.

I. A.

JIJEL

Création de nouvelles associations professionnelles agricoles

De nouvelles associations professionnelles agricoles ont été créées dans la wilaya de Jijel, en prévision du renouvellement prochain des organes délibérants, selon le directeur de la Chambre locale de l'agriculture.

Cinq associations nouvellement créées sont venues s'ajouter aux 13 qui se sont conformées aux nouveaux textes réglementaires, pour renforcer la profession dans cette région à vocation agricole, a ajouté M. Yacine Zedam.

Il s'agit des associations professionnelles pour l'irrigation agricole, la protection et la gestion des périmètres d'irrigation et des retenues collinaires, la culture des agrumes, les cultures maraîchères et de l'association professionnelle de l'irrigation de la commune de Settara.

En prévision des élections pour le renouvellement des organes délibérants de la Chambre de l'agriculture, fixées au 22 octobre prochain, de nombreuses autres associations spécialisées dans différentes filières se sont mises au diapason des nouveaux textes les régissant. Ce sont les associations des aviculteurs, du développement de l'agriculture de montagne, des cultures industrielles, de l'irrigation des retenues collinaires d'El-Aouana, de l'association professionnelle des agriculteurs d'El-Kennar, des producteurs de verveine, de fraise et des oléiculteurs, a précisé le même responsable. La Chambre d'agriculture, qui a effectué une campagne d'information et de sensibilisation en prévision de ces échéances, se positionne comme un "espace de représentativité et d'expression" pour tous les professionnels de la terre appelés à se prononcer sur le choix de leurs représentants, a ajouté le responsable de cette instance, précisant, notamment, que l'objectif recherché est "d'assurer la sécurité alimentaire" et de "relever les défis pour permettre le développement équilibré et intégré du monde rural".

KHENCHELA

Plus de 5 millions litres de lait produits

La production de lait a dépassé, entre janvier 2010 et juin 2011 dans la wilaya de Khenchela, les 5 millions litres, selon la Direction des services agricoles.

Des producteurs des localités de Kaïs, R'mila, Baghaï, Metoussa, N'sigha, El Hama et Aïn Touila, approchés par l'APS lors de la célébration de la Journée nationale de vulgarisation agricole, à Khenchela, ont fait part de leur "détermination" à augmenter la production dans le cadre des contrats de performances signés avec la direction du secteur.

Le nombre d'éleveurs s'est accru dans cette wilaya, passant de 75 en 2008 à 500 actuellement, selon la direction concernée qui mise sur l'expansion des fermes laitières dans les localités steppeuses et montagneuses de la wilaya ayant connu, en 2011, l'ouverture de trois nouveaux points de collecte à Ouled Archach, El-Mehmel et Aïn Touila.

Pas moins de 110 éleveurs de la wilaya de Khenchela avaient bénéficié, durant la période 2009-2010, d'appareils de traite pour améliorer les rendements. L'essentiel des quantités de lait collectées à Khenchela, où l'on compte un cheptel bovin de 16.225 têtes, dont 11.000 vaches laitières, est distribué à deux laiteries privées de Khenchela et Batna.

APS

EL-EULMA (SETIF), RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Relogement de 204 familles

Dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, au moins 204 familles ont été relogées, samedi dernier, dans des appartements neufs dans la commune d'El-Eulma (Sétif).

PAR BOUZIANE MEHDI

M enée dans une atmosphère de liesse, l'opération a concerné des familles qui résidaient dans 25 "haras" (habitations anciennes, datant de l'époque coloniale, formées d'une cour centrale entourée de plusieurs pièces).

Situées dans les cités Laïd, Aïcha-Madoui, Houria-Ladjel, Rico et Raphael, devenues "totalement inadaptées, ces vieilles habitations ont fini par constituer, au vu de leur vétusté, un danger pour leurs occupants", a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Eulma, M. Belkhir Litim.

Relogées à la cité Zidane-Talha, dans la petite localité de Djermane (Est d'El-Eulma), les familles concernées peuvent aujourd'hui mener une vie "digne et décente", comme l'a souligné, entre deux youyous, Dahbia K., une bénéficiaire de 55 ans.

Il s'agit de la seconde opération de relogement à El-Eulma, seconde agglomération de la wilaya de Sétif, après celle qui avait été opérée l'année dernière au bénéfi-



ce de 400 familles de la cité des Abattoirs, un quartier constellé d'habitations précaires situées, de surcroît, tout près du lit d'un oued. Cette opération de relogement, pour laquelle l'APC a mis en place, selon l'APS, tous les moyens nécessaires au déménagement des familles, a été suivie, aussitôt, de la démolition des vieilles "haras" pour éviter qu'elles ne soient à nouveau occupées. La wilaya de Sétif compte plus de 16.000 habitations précaires, selon un recensement récemment

effectué par la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC). Un chiffre qui devrait être prochainement réduit, dès la livraison d'un quota de 2.000 logements RHP (résorption de l'habitat précaire), inscrit au titre d'un programme complémentaire de l'année 2010 et actuellement en voie d'achèvement, a assuré à l'APS, de son côté, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

B. M.

AIN TEMOUCHENT, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

15 chantiers de construction et de réparation navales

Avec 15 chantiers de construction et de réparation navale, la wilaya d'Aïn-Témouchent est une "wilaya pilote" dans ce domaine, c'est ce qui a été soutenu, lundi dernier, lors de la dernière journée de sensibilisation de la construction navale.

Ces chantiers représentent près de 45% des unités de construction navale dans le pays, qui sont au nombre de 36, dont 5 à l'Est et 8 au Centre, selon le sous-directeur des industries de pêche au ministère de la

Pêche et des Ressources halieutiques, M. Bensahli Mostéfa.

Les 15 chantiers de la wilaya, selon la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, ont contribué à la fabrication, durant les dix dernières années, de 32 sardiniers, 17 chalutiers et deux palangriers. Leur essor et celui du secteur de la pêche aura été concrétisé, sans conteste, durant le programme de relance économique avec un plan de charge conséquent.

Ces chantiers ont contribué à la redy-

namisation de la flottille de pêche à travers la wilaya, en dépit de contraintes relatives à l'exiguïté de l'espace qui leur est réservé aux ports de Beni Saf et de Bouzedjar, à la hausse des prix des matières premières (bois rouge et bois dur) et à la vétusté des équipements. Ils ont contribué également à la formation de jeunes apprentis dans le cadre de la formation professionnelle. A elle seule, l'entreprise Kazi Marine, évoluant à Beni Saf, a formé, de 1999 à 2008, 47 apprentis qui se sont intégrés dans le secteur. Le secteur de la pêche dans la wilaya recèle un potentiel très important et les besoins nécessaires au développement de la filière, tant en amont qu'en aval, sont considérables, a signalé, pour sa part, le directeur de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

Il existe des besoins en assistance technique, formation et évaluation des ressources halieutiques. De nombreux débouchés existent pour l'industrie de transformation, notamment pour les conserveries, la transformation des produits de la mer et tout ce qui concerne la chaîne du froid.

Entre autres opportunités qu'offre le secteur, il est signalé la construction de navires et engins flottants en acier et en bois, des travaux à façon pour les navires, la réparation navale, la fabrication d'articles et accessoires de pêche, l'installation, la réparation et la maintenance de moteurs et matériels marins.

APS

CROISSANT-ROUGE, SÉMINAIRE SUR LA GESTION DES CATASTROPHES

Formation de 3.220 secouristes à Tizi-Ouzou

Le comité de la wilaya de Tizi-Ouzou du Croissant-Rouge algérien a organisé cette semaine un séminaire au sujet de la gestion des catastrophes.

PAR LOUNES BOUGACI

La rencontre a eu lieu au niveau de la maison de jeunes de Tala Amara dans la daïra de Tizi-Rached. C'est le deuxième séminaire sur le même thème organisé par le C-RA, comité de Tizi-Ouzou après celui de 2010. Vingt-sept formateurs en secourisme ont pu bénéficier de cette rencontre, précise Hakim Aït Hamadouche, président du C-RA de Tizi-Ouzou. Ces derniers sont venus des quinze comités locaux du C-RA de la wilaya en plus de ceux de l'université Mouloud-Mammeri ». En organisant ce séminaire, il a été question de rappeler que «soigner, intervenir au plus vite et sauver des vies est l'une des nombreuses missions du CRA, qui grâce à des réflexes de ce survie et à des gestes vitaux, chaque année des milliers de vies sont sauvées».

«Le Croissant-rouge algérien participe à l'organisation des secours d'urgence aux victimes des désastres naturels nécessitant une assistance tel que les tremblements de terre, les inondations, les effondrements d'immeubles, etc. et assure, en outre, un encadrement et un suivi psychologique en mobilisant des secouristes et des psychologues sur les lieux du drame », a rappelé Hakim Ait Hamadouche. Ce dernier a aussi rappelé que ces catastrophes peuvent survenir, nul ne sait quand, comment et quels en seront les conséquences. «L'histoire nous l'a montré lors de plu-



sieurs catastrophes : incendies, inondations, manifestations, rencontres où plusieurs victimes sont enregistrées dans la mémoire collective et dans les consciences des habitants et des responsables», a ajouté l'orateur.

Le séminaire de Tala Amara a été encadré par des formateurs bénévoles du C-RA ayant participé aux différents séminaires organisés par le siège national de cette organisation humanitaire. A l'ouverture des travaux il a été rappelé que le C-RA est une société de secours volontaire, bénévole et auxiliaire des pouvoirs publics conformément aux sept principes du Mouvement international humanitaire. Il a été également mis en exergue l'importance de cette rencontre qui permet aux participants d'unifier leurs interventions afin d'agir d'une manière plus professionnelle et rigoureuse et de coordonner leur travail avec leurs différents partenaires : pouvoirs publics, Protection civile, services de santé, services de sécurité, collectivités locales et la population bien entendu. Les débats de ce séminaire ont par ailleurs porté sur la composante d'une cellule de

crise du C-RA et ses différentes missions. Cette cellule est ainsi constituée des bureaux d'information et communication, logistique, soutien psychologique, premiers secours, secours et recherches des liens familiaux. Ce dernier bureau a pour mission, comme son nom l'indique, de créer un réseau de communication entre les différentes personnes touchées directement ou indirectement par la catastrophe.

Quant au bureau «secours», sa mission consiste à recenser et distribuer les besoins d'urgence, tentes, couvertures, produits alimentaires et médicaments. Le bureau de soutien psychologique a pour tâche d'accompagner et d'assister les sinistrés dépassés par l'événement. Enfin, le bureau logistique a pour rôle de mettre en place un site dit quartier général et les moyens nécessaires à son fonctionnement pour les différents intervenants dont les secouristes et les bénévoles.

Rappelons qu'actuellement, le comité de wilaya de Tizi-Ouzou du Croissant-rouge algérien compte 10 moniteurs, 194 formateurs et 3.220 secouristes.

L. B.

BOUZEGUÈNE

Commémoration des événements du 17 Octobre



Dans le cadre des activités commémoratives des événements du 17 Octobre 1961, un programme riche et varié a été mis en place dans la daïra de Bouzeguène, plus exactement au village Ait Sidi Amar Oulhadj et sera exécuté le 15 octobre prochain.

C'est ainsi que le comité de ce village organisera une journée commémorative de cette date-anniversaire en hommage à Mohammedi Si Mohand Sadek dit Maurice. Ce dernier a été le principal coordinateur de l'ex-Fédération de France du Front de libération nationale et organisateur des manifestations historiques du 17

Octobre 1961 à Paris. La journée commémorative sera aussi un hommage à Idjeri Yamina, épouse Amoura, dite Nénette, combattante au sein de la Fédération de France du FLN et poseuse de bombes dans la région de Marseille. Au programme, les organisateurs annoncent des expositions de photos et affiches sur les événements du 17 Octobre 1961, ainsi qu'un recueillement sur la tombe du Colonel Mohand Oulhadj, chef de la wilaya 3 historique. Puis, il y aura un recueillement sur la tombe du principal coordinateur de la Fédération de France du FLN et organisateur des manifestations du 17 Octobre

1961 à Paris, Mohamedi Si Mohand Salah. Les recueils seront suivis de prises de parole et d'une conférence sur les mêmes événements animée par Ghafir Mohamed dit Moh Clichy. Une visite sera organisée à la maison de la combattante Idjeri Yamina où l'assistance aura droit à des témoignages. A 14 h, il sera procédé à l'inauguration et la bénédiction du centre culturel du village au nom du 17 Octobre 1961. Une interview vidéo avec l'historien français Jean-Luc Einaudi sera projetée en milieu d'après-midi, suivie de l'interview accordée par l'éminent professeur d'histoire Robert Bonnaud, condamné à mort pour soutien au FLN durant la guerre de Libération nationale ainsi que de l'interview de Mme Bonnaud. En fin de journée, le public de Bouzeguène et les invités de la région auront droit à la lecture du témoignage de George Mattei, porteur de valises, publié par le journal français *Libération* le 17 octobre 1980. Les activités seront clôturées avec la projection du film *Nuit noire 17 octobre 1961* d'Alain Tasma.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD MAMMERI

Portes ouvertes sur la wilaya de Chlef

Des journées culturelles de la wilaya de Chlef à Tizi-Ouzou sont en cours au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, depuis dimanche dernier. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du Festival culturel local des arts et cultures populaires.

La semaine culturelle de Chlef a été inaugurée par une animation folklorique avec la troupe Zorna de Ténès. Parallèlement, une exposition inhérente au patrimoine culturel, l'histoire, les arts plastiques, la vannerie, les arts culinaires, la sculpture sur bois, le tissage, les gâteaux traditionnels et les travaux manuels est organisée au niveau du hall de la maison de la culture. Le spectacle d'ouverture a été animé par les troupes de Amar Mokrani (chant bedoui) et la troupe Mille et une nuits (chanson gnawi) et arts authentique chaâbi.

Par ailleurs, dans le même cadre, le siège de l'association des anciens scouts et amis des scouts de la ville de Tizi-Ouzou a abrité une conférence sur l'histoire de la wilaya de Chlef qui a été animée par Abdelkader Bellabès et Abdelkader Grine, suivie d'un récital poétique avec Ali Medjdoub. La salle de cinéma de Drâa Ben-Khedda a abrité, en outre, un spectacle avec les mêmes troupes alors que le théâtre régional a accueilli la pièce *Les invités du sénateur*. La clôture des journées portes ouvertes sur la wilaya de Chlef seront clôturées demain jeudi avec un spectacle de chants donné par Ben Taïba de Beni Houa (chant El Ghiwan).

AIT AISSA MIMOUN

Le comité du village Oumlil dénonce...

Le comité du village Oumlil dans la commune d'Aït Aïssa Mimoun (daïra de Ouaguenoun) a décidé d'avoir recours à la presse écrite afin d'interpeller les autorités locales et nationales quant à la situation très difficile à laquelle fait face la population suite à la prolifération démesurée des bars clandestins. «En dépit de toutes les démarches entreprises dans le sens de ramener la sérénité et préserver les valeurs de notre société, les autorités locales n'ont pas réagi pour éradiquer ce fléau social qui commence à ronger les bonnes mœurs dans la localité», soulignent les responsables du comité de village.

Et d'ajouter que sur le périmètre d'environ un kilomètre «de notre village, on compte une vingtaine de bars et débits de boissons alcoolisée». Les concernés précisent que les citoyens du village assistent à des agressions fréquentes à l'encontre des paisibles citoyens : «Les agresseurs agissent sous l'effet de l'alcool.

La drogue dure fait également son apparition mettant en danger du coup la santé et l'avenir de nos enfants qui sont les premières victimes de ce fléau dangereux». Les responsables du comité de village enchainent en rappelant qu'un établissement scolaire du cycle secondaire ouvrira ses portes cette année sur ce même axe infecté par cette activité néfaste et réprouvée par la morale de la société : «Il y a de quoi s'alarmer sur la sécurité de nos enfants appelés à fréquenter ce lycée».

Le comité de village conclut en interpellant toutes les sphères de l'administration à prendre conscience de ce danger et ordonner une enquête sur le terrain en urgence pour rétablir l'ordre et la sérénité dans cette région.

L. B.

IRAK

2 bombes font 9 morts à Bagdad



Les explosions de deux bombes, lundi soir, à quelques minutes d'intervalle, dans un quartier de Bagdad (Irak) ont fait neuf morts et au moins 21 blessés, selon des sources officielles.

Les deux explosions se sont produites à cinq minutes d'intervalle à peu de distance dans le quartier d'Iskan, dans l'ouest de la capitale irakienne, a indiqué une source au ministère de l'Intérieur. La première bombe, dissimulée au bord d'une route, visait des civils et la seconde la police, a-t-on précisé.

Trois autres attaques à la bombe dans d'autres quartiers de Bagdad ont fait 12 blessés, a par ailleurs indiqué le ministère de l'Intérieur.

COLOMBIE

7 soldats tués dans une embuscade des Farc



Sept soldats de l'armée colombienne ont péri dans une embuscade tendue par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) dans le département de Cauca (sud de la Colombie), a déclaré lundi le ministre de la Défense, Juan Carlos Pinzon. Un véhicule militaire transportant des soldats a été attaqué à l'explosif "d'une manière cruelle et dans une situation où les soldats étaient sans défense", a déploré M. Pinzon, ajoutant que l'embuscade a été suivie par des affrontements entre l'armée et des membres des Farc. En outre, les autorités colombiennes ont arrêté lundi trois membres des Farc qui ont été accusés d'avoir lancé une grenade la semaine dernière dans un quartier commercial de Bogota. Les FARC, le plus grand groupe de rébellion de Colombie, sont en guerre avec le gouvernement colombien depuis sa création en 1964.

APS

APRÈS LA MORT DE COPTES EN EGYPTTE

L'armée montrée du doigt

Depuis le renversement d'Hosni Moubarak, l'Égypte n'avait plus connu de violences si meurtrières. Au moins 25 personnes ont été tuées dimanche soir au Caire, lors d'une intervention de l'armée contre des manifestants coptes.

Le bilan initial de 24 morts et 272 blessés, selon le ministère égyptien de la Santé, a été alourdi dans les médias publics à 25 morts, dont une grande majorité de Coptes.

Les Coptes, qui représentent environ

10% des 80 millions d'Égyptiens, s'étaient réunis près du siège de la télévision publique pour protester contre la démolition partielle d'une église, la semaine dernière, dans la province d'Assouan. Une destruction dont ils tenaient les musulmans radicaux responsables. Car, depuis la chute de Moubarak, des mouvements salafistes ou d'islamistes radicaux ont refait surface, conduisant à des violences confessionnelles. Notamment contre les Coptes, qui dénoncent des discriminations et le manque de protection des autorités.

Et leur inquiétude s'est amplifiée depuis dimanche, lorsque des véhicules blindés de transport de troupes ont été précipités sur les manifestants. Une violence dénoncée par les États-Unis et l'Europe qui



a renforcé les doutes envers l'armée, soupçonnée par certains de vouloir conserver le pouvoir. L'armée, qui réfute ses accusations, s'est engagée à prendre des mesures pour garantir la sécurité. Le Conseil suprême des forces armées (CSFA) au pouvoir a également demandé une enquête au gouvernement.

Reuters

PALESTINE

Réunion Abbas-Sarkozy dans les prochains jours à Paris

Le ministre palestinien des Affaires étrangères Ryad al-Maliki a annoncé mardi à Bogota la tenue dans les prochains jours à Paris d'une réunion entre le président palestinien Mahmoud Abbas et le président français Nicolas Sarkozy sur la demande d'adhésion d'un Etat de Palestine à l'ONU.

"D'ici, nous irons en France pour une réunion avec le président Sarkozy sur ce même sujet car la France est aussi un membre permanent du Conseil de sécurité", a-t-il déclaré à la presse avant de préciser à l'AFP que la rencontre devrait avoir lieu "le 13 ou le 14", après son départ mardi de Colombie.

M. Abbas a assuré lundi à Bogota être prêt à reprendre "à tout instant" des négociations de paix avec Israël.

Le chef de l'Autorité palestinienne, qui effectue actuellement une tournée en Amérique latine en faveur de l'adhésion



pleine de l'Etat de Palestine aux Nations unies, s'était déjà dit favorable à la reprise rapide de pourparlers, comme l'a proposé le Quartette pour le Proche Orient (États-Unis, Russie, Nations unies, Union européenne).

Reuters

CHICAGO

Manifestation contre les inégalités économiques

Des milliers de manifestants, dont des professeurs et des responsables religieux, ont rallié lundi le centre-ville de Chicago pour protester contre les inégalités économiques. Les contestataires s'inspirent du mouvement des "indignés" de Wall Street (the Occupy Wall Street movement), qui ont débuté leur protestation à la mi-septembre à New York, la capitale financière des États-Unis.

Les organisateurs d'une plate-forme appelé "Standup Chicago" (Chicago debout), qui regroupe des professeurs, des responsables syndicaux et religieux, disent espérer que des milliers de gens prennent part à cinq défilés distincts "pour récupérer nos emplois, nos maisons et nos écoles". Environ 3.000 personnes ont participé à la manifestation de lundi, selon la police. Scandant "nous sommes les 99%" (en référence au 1% des Américains qui accaparent les richesses selon eux), des centaines de manifestants se sont retrouvés devant la réserve fédérale et la Chambre de commerce de Chicago. Parmi les autres slogans, figuraient "Liquidez la Fed (la banque centrale des États-Unis)" ou "Pour l'annulation des baisses d'impôts de Bush".

"Nous voulons vraiment montrer le rôle qu'a joué le secteur financier (dans la crise)", a dit Adam Kader de "Arise Chicago" (Chicago lève-toi), une association de défense des travailleurs.

Une autre manifestante, Widad Yassin, étudiante à la Benedictine University, "ne veut plus que les impôts servent à faire la guerre" et désire que davantage de crédits soient alloués à l'éducation.

Certains protestataires se sont réunis devant le bâtiment où se déroulait une réunion de la Mortgage bankers association of America, tandis que d'autres se sont attroupées devant un hôtel de luxe où se tenait une conférence d'une association financière. Selon une manifestante, des centaines de manifestants ont pris le risque de se faire arrêter en organisant un "sit-in" sur l'avenue Michigan, la principale artère commerçante de la ville, et de bloquer la circulation. La police a arrêté 27 manifestants, assis au milieu de la rue, qui scandaient "Sauvons nos écoles, sauvons nos maisons !". D'autres manifestations sont prévues ces trois prochains jours à Chicago.

TRIPLE ÉLECTION
AU LIBÉRIA

La présidente sortante favorite

Le Liberia a voté hier pour une triple élection. Président, députés et sénateurs devront être renouvelés. Ellen Johnson Sirleaf, la présidente sortante, qui vient de recevoir le Nobel de la paix, pourrait être réélue rapporte L'Express. L'actualité veut que l'on parle du Liberia, ce pays durement éprouvé par la guerre civile dans les années 90. Vendredi dernier, deux Libériennes ont reçu le prix Nobel de la paix, dont la présidente du pays. Et ce mardi, les Libériens votent. Ils doivent élire leur président, mais aussi leurs députés et leurs sénateurs. Seize candidats briguent le fauteuil présidentiel pour un mandat de six ans. On y annonce deux favoris: la chef de l'Etat sortante Ellen Johnson Sirleaf, du Parti de l'unité. En face d'elle, son principal opposant Winston Tubman, du Congrès pour le changement démocratique. La confrontation est vive entre les deux candidats, notamment depuis vendredi dernier: le prix Nobel de la paix attribué à Ellen Johnson Sirleaf, critiqué par Winston Tubman, est perçu comme un soutien déterminant avant le scrutin. Mais dans un pays pas totalement remis des années de guerre civile des violences sont à craindre. La police libérienne et les forces de la Mission des Nations unies au Liberia (Minul, quelque 8.000 hommes) seront déployées à travers le pays. L'élection sera supervisée par près de 4.400 observateurs locaux et plus de 800 internationaux. Par ailleurs, les électeurs doivent aussi renouveler entièrement leur Assemblée nationale (73 députés) et la moitié de leur Sénat (15 des 30 sénateurs) pour six ans. Si la majorité absolue n'est pas atteinte par les candidats, un éventuel second tour sera organisé le 8 novembre. Le contexte est délicat au Liberia. La guerre civile libérienne a fait 250.000 morts et des centaines de milliers de blessés en 14 ans. Les infrastructures et l'économie du pays ont également été détruites. Appréciée à l'étranger, Ellen Johnson Sirleaf est critiquée chez elle, notamment par ses opposants. Winston Tubman lui reproche par exemple d'avoir échoué à réconcilier le pays. La présidente sortante Ellen Johnson Sirleaf se défend: "on ne peut pas reconstruire un pays ravagé (...) en (seulement) six ans". Toutefois, elle affirme que son pays a "fait beaucoup de progrès", même si "des choses (restent) à réaliser".

R. I./ L'Express

FRANCE, PRIMAIRES SOCIALISTES POUR L'INVESTITURE PRÉSIDENTIELLE 2012

Un évènement historique

Plus de 2,5 millions de personnes ont participé au premier tour de la primaire socialiste pour l'investiture à la présidentielle de 2012, Il s'agit d'un véritable "succès historique" lors d'une conférence de presse. "C'est un véritable exploit politique que le PS vient de réaliser", a-t-il dit.

La Haute autorité des primaires devait proclamer plus tard dans la journée les résultats définitifs. Selon des résultats partiels, François Hollande obtient environ 39%, Martine Aubry 31%, le député de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg 17%, la candidate de 2007 Ségolène Royal 7%, le député de l'Essonne Manuel Valls 6% et le radical Jean-Michel Baylet 1%. Le premier secrétaire du PS par intérim, Harlem Désir, a estimé que le nombre de votants démontrait qu'il y a "dans notre pays une grande chaîne citoyenne qui se forme pour dire 'non' à Nicolas Sarkozy et pour dire oui" (...) à un changement au printemps prochain à l'élection présidentielle.

"C'est un événement historique, sans précédent, qui vient de se produire en France. Nous avons remporté ce



formidable pari démocratique", a-t-il ajouté.

Henri Guaino, conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, a reconnu sur France Inter un "succès quantitatif".

Mais il a aussitôt relativisé le chiffre de votants, rappelant que 37 millions de Français avaient participé à la présidentielle de 2007, sur un corps électoral de 44 millions d'électeurs.

François Hollande, qui a voté dans son fief de Tulle, a espéré que l'exercice lancerait le candidat socialiste. Les résultats définitifs seront annoncés par Harlem Désir si la tendance se confirme, un second tour est prévu le 16 octobre. Le gagnant sera officiellement investi le 22 octobre.

Hollande «plein d'espoir»

François Hollande s'est dit "plein d'espoir", "car je pense que cette procédure de primaires va nous permettre d'arriver très fort devant la droite et l'extrême droite après le 9 ou le 16 octobre". Martine Aubry a affiché pour sa part confiance et sérénité en votant dans une école lilloise. "J'ai confiance dans le choix des Français, je pense qu'ils choisiront le vrai changement, la candidate qui peut effectivement à la fois redresser la France et ramener la justice au cœur de tout", a-t-elle affirmé.



Montebourg. Arrivé avec 39,2% des voix en tête selon des résultats encore partiels portant sur 86,5% des voix, François Hollande a annoncé qu'il appellerait tous les candidats ce lundi et demandé le "respect" à sa rivale du second tour Martine Aubry. Les lieutenants de cette dernière ont estimé que leur championne était plus à même de séduire les électeurs ayant voté pour un programme plus radical, comme celui d'Arnaud Montebourg.

Derrière François Hollande, Martine Aubry, patronne du parti de 2008 à 2011, a obtenu 30,7%, le député de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg (environ 17%), la candidate de 2007 Ségolène Royal (7%), le député de l'Essonne Manuel Valls (6%) et le radical Jean-Michel Baylet (moins de 1%). François Hollande, qui dit penser gagner mais "sans une marge importante", a souhaité un ton apaisé. "Entre Martine Aubry et moi-même, il doit y avoir un principe qui doit être celui de la sincérité - que les arguments s'échangent, c'est normal, nous sommes dans un second tour - mais en même temps celui du respect". Martine Aubry et ses partisans ont amorcé quelques attaques contre lui depuis la fin de la semaine dernière, le présentant comme le représentant d'une gauche "molle" qui serait moins déterminée que celle incarnée par la maire de Lille.

Les deux rivaux pour l'investiture socialiste vont se succéder au journal de 20 heures de TF1 - lundi pour Martine Aubry et mardi pour François Hollande.

La bataille Hollande-Aubry s'engage à gauche du PS

La bataille du second tour de la primaire socialiste pour l'investiture à la présidentielle de 2012 s'est engagée lundi entre François Hollande et Martine Aubry, avec pour principal enjeu la séduction des électeurs d'Arnaud

Ségolène, la passionnara, en larmes

Les larmes de Ségolène Royal... Symbole cruel d'une campagne volontaire, achevée sur un lourd échec. Quittant le lieu où elle avait rassemblé ses partisans, l'ex-candidate de 2007 a craqué. Quelques minutes plus tôt, dans son allocution officielle, Ségolène Royal a pris "acte du résultat très décevant par rapport à la magnifique campagne conduite avec toute mon équipe à travers tout le pays. Les sondages ne mentaient donc pas tant que cela, comme se plaisait à le répéter le camp de Ségolène Royal. Pire, ils étaient finalement optimistes pour la présidence de la région Poitou-Charentes, que les résultats partiels du dimanche 9 octobre situent autour de 7 %, autour de 23 h 30, talonnée par Manuel Valls (6 %). Même dans les Deux-Sèvres, le fief de Ségolène Royal, le score pourrait être cruel : à 23 h, selon des résultats partiels portant sur la moitié des bureaux de vote, la candidate n'arrive que troisième avec 18 % des voix, très largement distancée par François Hollande (43,7 %) et de quelques voix par Martine Aubry (18 % également).

Au moment de prendre la parole face à ses militants, Ségolène Royal explique : "Tout le monde a constaté que nos idées ont fait avancer la gauche et le PS, notamment l'exigence d'une démocratie participative, la mutation écologique, la reprise en main du système bancaire et le non cumul des mandats", déclare-t-elle.

RENCONTRE MONTEBOURG-ROYAL

Manuel Valls, situé à l'aile droite du PS, a appelé dès dimanche à voter pour François Hollande. Ségolène Royal, ex-compagne et mère des quatre enfants du député de Corrèze, et Arnaud Montebourg se sont rencontrés dans la matinée à



l'Assemblée pour "faire le point" en vue du second tour. Arnaud Montebourg a fait campagne à la gauche du parti sur le thème de la "Démondialisation" et de la lutte contre la corruption, tandis que Ségolène Royal a mêlé les thèmes de gauche sur les banques et plus à droite sur la sécurité. Les partisans de Martine Aubry, qui a fait campagne sur des thèmes jugés proches de la "démondialisation", avec l'amorce d'une intention de légiférer sur la finance et l'attachement à une interdiction stricte du cumul des mandats, pensent pouvoir séduire plus facilement les 17% d'électeurs ayant voté pour le député de Saône-et-Loire.

L'ancien Premier ministre Laurent Fabius, soutien de Martine Aubry, a jugé sa ligne "compatible avec les principales thématiques d'Arnaud Montebourg". "Le rassemblement, ce n'est pas le fourre-tout qui déboucherait sur le flou et la déception", a-t-il prévenu à l'adresse du camp de François Hollande. Ce dernier a promis pour sa part de tenir compte des thèmes du député de Saône-et-Loire. Le bon déroulement de la primaire n'a pas empêché les critiques de la droite, qui a souligné qu'elle n'avait rassemblé que 4% des Français. "Il va falloir une coalition au PS pour ensuite une coalition à gauche et la coalition, c'est le virus qui est la mauvaise réponse pour la situation du pays", a estimé ministre de l'Economie, François Baroin

«ON NE VOTERA PAS POUR HOLLANDE»

Après l'allocution, la salle de la Maison des polytechniciens, dans le VII^{ème} arrondissement de Paris, se vide. Ségolène Royal est retournée s'enfermer dans un bureau. Quelques militants pleurent encore sur le trottoir. La fidèle Najat Vallaud-Belkacem, adjointe au maire de Lyon, commente : "L'ironie du sort, c'est que Ségolène Royal a gagné la bataille des idées mais ne l'emporte pas dans les urnes." Elle s'en prend au "matraquage sondage".

Une antienne reprise par de nombreux militants. "Il faut changer les électeurs, on les propagandise", lâche l'un d'entre eux, amer. "C'est une grande déception, reconnaît Delphine Batho, députée PS des Deux-Sèvres. Je suis fière d'avoir fait sa campagne. C'est grâce à elle que les primaires ont eu lieu. Elle s'est montrée en grande dirigeante de la gauche." Jean-Louis Bianco, député des Alpes-de-Hautes-Provence, explique, lui, que "quels que soient les résultats définitifs, la gauche ne pourra pas gagner sans Ségolène Royal". La présidente de la région Poitou-Charentes s'exprimera dans la semaine sur son choix pour le second tour, selon son entourage.

Mais pour les militants présents ce soir, c'est clair : "On ne votera pas pour Hollande." Et ce malgré le mot qu'a eu le président du conseil général de Corrèze pour son ex-compagne lors de son discours : "Je mesure la déception de Mme Royal ; qu'elle sache que nombre de ses idées sont aujourd'hui partagées par tous."

Synthèse
de Soraya Hakim

L'INFARCTUS DU MYOCARDE

Une urgence médicale absolue

L'infarctus du myocarde (IDM), qu'on appelle aussi crise cardiaque, se produit lorsque une ou plusieurs artères coronaires se bouchent, ce qui fait qu'elles ne sont alors plus oxygénées, ce qui provoque leur souffrance (douleur ressentie), pouvant aboutir à leur mort.

La douleur thoracique est le signe majeur de l'infarctus du myocarde. Elle peut irradier vers les mâchoires, les bras et poignets (plus souvent à gauche), comme l'expliquent les spécialistes. Ces douleurs peuvent s'accompagner de nausées. L'hypertension, le tabac sont aussi des facteurs importants de risque de l'infarctus du myocarde.

Athérosclérose, hypertension artérielle, tabagisme, obésité, diabète, sédentarité sont souvent associés à l'infarctus du myocarde.

Le stress qui entraîne une vasoconstriction des vaisseaux, dont les vaisseaux coronariens n'arrange pas les choses. Un effort physique qui demande une augmentation du débit cardiaque et donc une augmentation du



travail cardiaque (donc augmentation de la consommation d'oxygène) et de sa vascularisation peut favoriser l'apparition d'un infarctus du myocarde. Il y a souvent une prédisposition familiale ; toute douleur thoracique survenant chez un sujet dont l'un des parents a déjà fait un infarctus du myocarde où a une angine de poitrine est suspecte. Rarement, certains patients, sans aucun facteur de risques décelé, peuvent aussi faire des infarctus du myocarde. Ainsi, toute douleur thoracique évoquant un problème car-

diaque doit faire penser à l'infarctus du myocarde et contacter un service spécialisé en urgence. La douleur de l'infarctus du myocarde est typiquement intense, rétro-sternale (derrière le sternum), à type de serrement, irradiant dans la mâchoire, l'épaule, le bras gauche allant même jusqu'au petit doigt ; elle est angoissante. D'autres fois, la douleur liée à un infarctus du myocarde peut être bâtarde, de diagnostic difficile, avec

des signes digestifs comme des nausées, voire des vomissements, même certains patients font des infarctus sans s'en rendre compte, sans aucune douleur, ce qui est assez fréquent chez les diabétiques. Elle peut être accompagnée de perte de connaissance ou le malade est en état de mort apparente.

POUR GARDER LE CŒUR EN BONNE SANTÉ

Pratiquer deux heures et demie d'activité physique par semaine



Combien d'heures d'activité physique pour protéger son cœur ?

Selon l'American Heart Association, la durée minimale est 150 minutes, soit deux heures et demie. Pour la Ligue cardiologique belge, il faut

viser 30 minutes de marche par jour. Si ces durées vous semblent difficiles à envisager, ne vous découragez pas : selon une étude récente même en dessous de ces durées, l'activité physique est bonne pour vous et votre cœur.

Ne pas se décourager

Il est important de ne pas se décourager. Quand on a l'impression que ses efforts ne servent à rien, le risque est grand de laisser tomber complètement. Or cette étude qui compile les résultats de plusieurs dizaines de travaux montre que ceux qui font du sport ou ont une activité physique ont un risque diminué de maladie cardiaque. Même si cette activité physique s'étale sur moins de 150 minutes par semaine.

Le risque de maladie cardiaque diminue-t-il beaucoup avec l'activité physique ?

Toute activité physique réduit le risque de manière significative. Si vous faites les 2 heures et demie recommandées, le risque de maladies cardiaques diminue de 14%. Si vous en faites le double, soit cinq heures par semaine, le risque est diminué de 20%. Au-delà, votre santé cardiaque continue à s'améliorer, mais faiblement.

Comment augmenter son activité physique ?

Telle est la grande question. En effet, il n'est pas évident de se remettre au sport quand on a pris l'habitude de la sédentarité. Voici quelques conseils.

Si le sport vous rebute, rappelez-vous que toute activité physique convient. Marcher, monter les escaliers au lieu de prendre l'ascenseur, faire vos vitres, jardiner sont des formes tout à fait acceptables d'activité physique !

Si vous êtes fatigué ou démotivé, rappelez-vous que bouger un peu est plus efficace pour se remettre en forme que ne rien faire... Sur le long terme, les gens qui sont plus actifs physiquement se sentent moins fatigués et moins déprimés.

Rappelez-vous que faire du sport ou n'importe quelle autre activité physique n'est pas une obligation. Il s'agit de quelque chose qui va vous apporter du plaisir et augmenter votre bien-être. C'est vrai que ce n'est pas toujours apparent dans les premières minutes, mais c'est tout de même absolument vrai !

Enfin, écoutez-vous avant tout. Certains préfèrent faire des sports entourés, d'autres tous seuls ; certains aiment les rituels et l'équipement, d'autres ont envie de simplicité. Tant que vous bougez, votre méthode est la bonne !

Source E santé

TROUBLES CARDIAQUES ET ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX

Facteurs de risque

Les habitudes de vie sont intimement liées à la santé du cœur et des vaisseaux sanguins. D'après l'Organisation mondiale de la santé, la mauvaise alimentation, le manque d'activité physique et le tabagisme sont responsables d'environ 80% des troubles cardiaques et des accidents vasculaires cérébraux.

Les 6 facteurs de risque :

- L'hypercholestérolémie : risque 4 fois plus élevé ;
- Le tabagisme : risque 3 fois plus élevé ;
- Le diabète : risque 3 fois plus élevé ;
- L'hypertension : risque 2,5 fois plus élevé ;
- Le stress chronique (dépression, stress professionnel, problèmes de couple, soucis financiers, etc.) : risque 2,5 fois plus élevé ;
- Un tour de taille élevé (obésité abdominale) : risque 2,2 fois plus élevé.

Les facteurs qui exercent un effet protecteur :

- La consommation journalière de fruits et légumes ;
 - La pratique régulière d'exercice physique.
- Notez que l'importance relative de chacun de ces facteurs de risque varie d'un individu à l'autre, et aussi d'un pays à l'autre.

Autres facteurs de risque :

- Principaux déclencheurs d'infarctus chez une personne à risque :
- Trafic routier (stress et pollution de l'air)
 - Effort physique
 - Consommation d'alcool
 - Consommation de café
 - Exposition à la pollution de l'air
 - Émotions négatives (colère, frustration, stress, etc.)
 - Repas copieux
 - Émotions positives (joie, enthousiasme, bonheur, etc.)
 - Usage de cocaïne



La pollution atmosphérique :

Ce sont surtout les personnes déjà à risque de problèmes cardiovasculaires qui y sont sensibles. D'après une vaste étude britannique publiée en 2008, les gens qui vivent dans les milieux les plus verts (parcs, arbres, etc.) ont un taux de mortalité inférieur (de 6 %) à ceux qui habitent les quartiers possédant le moins de végétation. Les très fines particules en suspension dans l'air (surtout celles dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres) pénètrent dans les voies respiratoires et engendrent une réponse inflammatoire dans tout l'organisme. Ces particules ultrafines créent un durcissement des artères qui, avec le temps, font circuler le sang moins efficacement.

La fumée secondaire :

Des études épidémiologiques indiquent que le fait d'être régulièrement exposé à la fumée secondaire du tabac augmente le risque de trouble coronarien, de façon comparable à celui d'un fumeur.

PROFESSEUR SALIM BEN KHEDDA, CARDIOLOGUE, AU MIDI LIBRE :

«Des personnes de plus en plus jeunes atteintes»

Dans les réponses apportées par le professeur Salim Ben Khedda, un homme très avenant, la clarté du propos, conjuguée à la simplicité des mots choisis témoignent de la volonté de communiquer, ce qui nous fait penser à la célèbre citation de Boileau qui disait en son temps : «Tout ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément.» Écoutons le spécialiste du service de cardiologie du C.H.U Mustapha.



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Qu'appelle-t-on un infarctus du myocarde ?

Pr. Ben Khedda : C'est lorsque une artère coronaire qui irrigue le cœur se bouche, et c'est là que peut survenir un infarctus. Il peut entraîner la mort subite, car malheureusement dans plus de 60% des cas, la victime décède avant d'arriver à l'hôpital. En outre, ces dernières années, l'infarctus frappe des sujets de plus en plus jeunes.

Quels en sont les signes cliniques ?

Les symptômes peuvent se présenter avec une forte douleur à la poitrine. Elle irradie vers la mâchoire, les épaules....

Mais attention, il y a un grand «mais», car souvent ces signes cités sont absents parfois. Surtout chez le diabétique par exemple où la perception de la douleur et un peu diminuée et modifiée. On peut donc sentir de petites gênes. Parfois le tableau est trompeur, on a des signes digestifs, le malade à mal parce que l'infarctus se situe vers le bas. Ainsi, le patient consulte en gastro, on lui prescrit des traitements, qui n'ont rien à avoir avec sa maladie, et tout cela retarde le diagnostic car ce qui est important dans l'infarctus du myocarde est de faire le diagnostic rapidement et ouvrir l'artère le plus tôt possible, c'est une course contre la montre.

Pouvez-vous nous expliquer les causes qui peuvent justement boucher cette artère qui irrigue le cœur ?

Une artère qui se bouche est

malade, c'est ce qu'on appelle l'athérosclérose : elle a des facteurs de risques. D'abord, il y a l'âge, car notons que plus la personne avance dans l'âge plus ses artères deviennent fragiles. Le deuxième grand facteur de risque c'est l'hypertension artérielle, qui touche actuellement, selon une enquête que nous avons réalisée, plus de 35% des Algériens de plus de 18 ans. L'un des facteurs de risque important également c'est le diabète qui touche plus de 10% de la population. On peut noter également d'autres facteurs de risque, à savoir la sédentarité, le tabac, l'hypercholestérolémie.....

Qu'appelle-t-on les facteurs de risque modifiables et non modifiables ?

En effet, les facteurs de risque sont divisés en deux : Les facteurs modifiables que l'on peut modifier, en arrêtant le tabac, en stabilisant son diabète, l'hypertension artérielle, en faisant une activité physique.

Et les non modifiables il y en a deux : l'âge et la génétique. Pour le facteur génétique vient se greffer un facteur d'environnement. LHT, La sédentarité, l'obésité, le diabète le tabac, le stress....

En fait, c'est une maladie de mode de vie, c'est l'occidentalisation ; en bouge moins et on mange mal.

Est-ce une maladie bien répandue en Algérie ?

Tout à fait. Par exemple, il y a une dizaine d'années dans notre service de cardiologie, la première cause des hospitalisations c'était le rhumatisme articulaire aigu, une maladie infectieuse due à l'angine. Aujourd'hui, c'est l'infarctus, qu'on appelle aussi la cardiopathie ischémique, et l'angine de

poitrine. Il faut savoir que l'athérosclérose est une maladie diffuse qui touche l'ensemble des artères. Si par exemple elle touche les artères cérébrales, elle provoque un accident vasculaire cérébral (AVC) qui est vraiment dramatique. Lorsqu'elle touche les coronaires, c'est l'infarctus. Cela peut toucher aussi les artères des reins, c'est l'insuffisance rénale.

Comment éviter ces maladies ?

C'est la prévention, et je voudrais dire quelque chose de très important qu'il faut souligner en rouge : le temps d'incubation des maladies cardiovasculaires dont l'infarctus est long.

Que voulez-vous dire par le temps d'incubation ?

C'est le temps passé entre le contact de l'agent causal et l'apparition des symptômes. Je vais m'expliquer : le temps d'incubation de l'angine de poitrine est court, le microbe vous touche le matin et vous avez mal le soir, mais avec les facteurs de risque, il faut 20 ans pour que la maladie apparaisse et c'est pour cela que je vous parle de la prévention, et la prévention se fait dès l'enfance. On n'attend pas d'avoir 50 ou 60 ans.

Pour donner un exemple, en France on a interdit la distribution automatique de boisson, on a interdit les chips dans les écoles et collèges, on encourage l'activité sportive, on exige des boulangers de mettre 6 gr de sel par kg de farine au lieu de 12 gr, car on sait que le sel est le premier facteur de risque de l'hypertension artérielle. Donc, cela relève des mesures de la santé publique et c'est l'Etat qui doit prendre ces mesures. Ce qu'on dit nous dans la Société algé-

rienne d'hypertension artérielle, dont je suis président, pour prévenir les maladies cardiovasculaires : «Il vaut mieux construire des stades que des hôpitaux.»

Il faudrait aussi encourager l'allaitement maternel, c'est démontré scientifiquement. L'allaitement maternel protège l'enfant et le futur adulte. Malheureusement aujourd'hui on constate que même pas 10% des femmes allaitent leurs enfants les 3 premiers mois, alors qu'en Suède l'allaitement est de 100%.

Aujourd'hui les femmes algériennes n'allaitent plus, c'est dramatique pour la génération future. Si on continue avec ce mode de vie, qui est la sédentarité, le tabac, ça va être l'hécatombe sanitaire.

A-t-on une chance de s'en sortir après un infarctus ?

Sauf si vous avez la chance et je dis «la chance» entre guillemets de faire un malaise devant un hôpital pour vous faire un cathétérisme, c'est-à-dire on pique l'artère. Mais je dois vous dire que plus de 60% des malades décèdent avant d'arriver à l'hôpital et cela même en Europe.

Pour les 40% qui restent, ce qui manque malheureusement, se sont les salles de cathétérisme pour faire ce qu'on appelle «la dilatation» et puis se qui est important aussi c'est le ramassage des malades, ce qu'on nomme «le réseau». Si vous téléphonez par exemple au SAMU, ce n'est pas évident de les voir arriver avant que la personne ne décède.

Et nous ce qu'on veut développer c'est la prêle thrombolysée près hospitalière. Donc, cela relève des mesures de la santé publique et c'est l'Etat qui doit prendre ces mesures. Ce qu'on dit nous dans la Société algé-

EQUIPE NATIONALE A'

Fergani-Belloumi à la barre technique

L'ancien capitaine de la sélection algérienne de football, lors du Mondial 1982, Ali Fergani, a été désigné, lundi, nouvel entraîneur de l'équipe nationale des locaux, assisté de son ex-coéquipier chez les Verts, Lakhdar Belloumi, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. "Le bureau fédéral a approuvé la nomination de M. Ali Fergani en qualité d'entraîneur de l'équipe nationale A' (joueurs locaux) et de M. Lakhdar Belloumi comme assistant", lit-on dans le communiqué. Fergani et Belloumi succèdent à Abdelhak Benchikha qui avait conduit la sélection des locaux au dernier carré du deuxième championnat d'Afrique des locaux, en février 2011 au Soudan. "C'est un honneur pour moi d'être désigné au sein du staff technique des locaux, car j'ai envie de servir encore le football algérien, en tant qu'entraîneur, après l'avoir servi en tant que joueur", a déclaré à l'APS, Lakhdar Belloumi. Le duo Fergani-Belloumi, qui aura pour objectif de "se qualifier pour représenter l'Algérie au championnat d'Afrique des nations (CHAN 2014, Afrique du Sud)", avait déjà dirigé la sélection première en été 2004, en remplacement du belge Robert Wasseige, démissionnaire.

MC ORAN

Abderrahmane Mehdaoui, nouvel entraîneur ?



Abderrahmane Mehdaoui sera très probablement le nouvel entraîneur du Mouloudia d'Oran en remplacement à Hadj Mansour démissionnaire, a-t-on appris lundi auprès du P-dg du SSPA/MCO, Larbi Abdelillah. La direction du club phare de la capitale de l'Ouest a eu l'accord de l'entraîneur Abderrahmane Mehdaoui pour prendre en main la barre technique des Rouge et Blanc pour la suite de la compétition. Il sera présent samedi prochain au stade Zabana d'Oran pour superviser la rencontre qui opposera le Mouloudia d'Oran au WA Tlemcen, pour le compte de la 5e journée du championnat professionnel de Ligue 1, a annoncé le P-dg du SSPA/MCO. En cas de finalisation de l'accord, Mehdaoui sera secondé dans sa tâche par deux entraîneurs adjoints, en l'occurrence Abdeslam Benabdellah et Benchiha Nacer. A noter que l'équipe hamraouie se trouve depuis dimanche dernier en stage bloqué à Aïn Témouchent. Le MC Oran, qui traverse actuellement une crise à la suite de mauvais résultats, occupe le bas du tableau à l'issue de quatre journées du championnat de première Ligue professionnelle.

ELIMINATOIRES JO 2012 : L'ÉGYPTÉ N'ACCUEILLERA PAS LE TOURNOI FINAL

L'Algérie en pole position



Le tournoi final qualificatif aux Jeux Olympiques 2012 à Londres, prévu en Egypte du 26 novembre au 10 décembre, sera délocalisé à Alger, a indiqué la presse égyptienne «l'Égypte s'excuse pour cette discision de ne pas organiser le tournoi final qualificatif aux Jeux Olympique de Londres 2012» a indiqué Azemi Medjahed, le responsable de la communication au niveau de la Fédération égyptienne de football (FEF) sur le site officiel du journal égyptien *Al Masri Al Yaoum*.

PAR MOURAD SALHI

L'Égypte se désiste de l'organisation de cette compétition, ajoute-t-il, en raison des élections législatives dans notre pays qui coïncident avec la même période de ce rendez-vous, soit le 28 novembre prochain, a-t-il expliqué. Le tournoi sera abrité, selon le même responsable, par l'Algérie. Cette information a été confirmée également par plusieurs

journaux égyptiens. «La Confédération africaine de football (CAF), a décidé de déplacer le tournoi final pré-olympique du Caire à Alger, et ce, en raison de la situation sécuritaire qui règne en Egypte», a écrit le journal *El Youm Essabai*. De son côté Karem Kerdi, membre du conseil d'administration, a estimé, que «la décision de se désister de l'organisation du tournoi final est souveraine, et personne n'a le droit de la contester», a-t-il déclaré sur le même site. L'Égypte avait été choisie, rappelons-le, par l'instance africaine pour accueillir ce tournoi au détriment de l'Algérie et l'Afrique du Sud. L'Algérie, qui a déposé officiellement sa candidature pour l'organisation du tournoi, pourrait organiser cette compétition, elle sera une nouvelle fois concurrencée par l'Afrique du Sud et le Maroc. «La Fédération algérienne de football (FAF) a déposé sa candidature à l'organisation de ce tournoi avant même le 3e tour qu'on a disputé contre la Zambie. Il y a aussi l'Égypte qui ambitionne d'organiser ce rendez-vous», a indiqué le coach des Olympiques Azzeddine Ait Djoudi juste après la qualification de son équipe pour ce tournoi. Après le désistement de l'Égypte, le premier responsable technique de l'équi-

pe nationale olympique a confirmé à l'APS qu'il n'est au courant de rien. «J'en ai parlé aux responsables de la Fédération algérienne de football, mais ils ne m'ont pas confirmé l'information, car rien n'est encore officiel», a-t-il indiqué. Une chose est sûre, la Fédération égyptienne par la voix de son responsable de communication a confirmé que l'Égypte n'est pas en mesure d'assurer l'organisation de ce rendez-vous d'envergure. Les responsables du football égyptien évoquent également plusieurs raisons liées essentiellement au climat sécuritaire qui règne actuellement dans leur pays depuis quelques mois. Maintenant reste à savoir si l'Algérie, qui avait été largement pressentie, sera en mesure d'abriter cette phase finale et assurer son bon déroulement. En attendant la confirmation de l'Algérie, le Maroc qui s'est préparé à organiser le tournoi de l'Union nord-africaine (Unaf) début novembre, semble le plus indiqué pour organiser cette joute aux côtés de l'Afrique du Sud. Au tournoi qualificatif des JO-2012, l'Algérie évoluera dans le groupe B aux côtés du Nigeria, du Maroc et du Sénégal.

M. S.

Abderraouf Zarabi n'ira pas à Beni-Yes

Le transfert de l'ex-international algérien, Abderraouf Zarabi, vers la formation de Beni-Yes (Div. 1, Emirats arabes unis), a échoué, a-t-on appris, mardi, auprès de l'agent du joueur, en raison "d'un différend financier". "Nous ne sommes pas arrivés à un accord sur le plan financier, ce qui a obligé Zarabi à rentrer chez lui en France", a indiqué la même source. Zarabi (32 ans) devrait ainsi attendre l'ouverture du mercato hivernal pour renouer avec la compétition sous les couleurs d'une autre formation. L'ex-défenseur des Verts s'était rendu il y a quelques jours aux Emirats, où il a participé à des séances d'entraînements de la formation de Beni-Yes, qui l'avait mis à l'essai, rappelle-t-on. Ayant passé 8 ans en France, le joueur, dont le dernier club où il a joué, était Nîmes (relégué la saison dernière en National), intéresse, selon la presse spécialisée, deux formations de Ligue 1 algérienne, la JS Kabylie et le MC Alger



Rafik Saifi reprend la compétition avec Amiens SC

L'ex-international algérien, Rafik Saifi, a repris la compétition avec son club Amiens SC (Ligue deux française) de football, en prenant part, à un match de l'équipe réserve. L'ancien capitaine des Verts s'est dit "très content" de son retour, d'autant qu'il a joué, pour l'occasion, tout le temps de la partie. "Je suis très heureux d'avoir retrouvé l'ambiance de la compétition, même si cela s'est fait par le biais de l'équipe réserve. Ma satisfaction réside notamment dans le fait d'avoir réussi à tenir tout le temps du match", a déclaré Saifi au site Internet officiel d'Amiens SC. L'ancienne coqueluche du MC Alger (Ligue 1, Algérie) a été tenu éloigné des terrains depuis le début de cet exercice, à cause d'une blessure, rappelle-t-on. "A présent, il me convient de disputer le maximum de matches avec l'équipe réserve, pour espérer retrouver ma place au sein du onze de départ de l'équipe première. Je suis persuadé que les choses ne seront pas faciles pour moi", a-t-il avoué.

COUPE D'ALGÉRIE

Derniers tours régionaux les 11 et 25 novembre prochain

Les deux derniers tours régionaux de la coupe d'Algérie 2011/2012 de football auront lieu respectivement les 11 et 25 novembre prochain, a annoncé mardi la Fédération algérienne de Football (FAF). Le tirage au sort des 32e de finale est fixé au mardi 6 décembre 2011. La cérémonie sera organisée conjointement avec le sponsor majeur de la FAF et la Télévision algérienne, selon l'instance fédérale. Les rencontres des 32es de finale de "Dame Coupe" se joueront, quand à eux, les 30 et 31 décembre 2011. L'édition 2010/2011 a été remportée par la JS Kabylie grâce à sa victoire en finale devant l'USM El Harrach (1-0).

DEUXIÈME FESTIVAL NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE D'ART D'ALGER

La photo, témoin de l'événement

Le musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Mama) abrite le deuxième Festival national de la photographie d'art, depuis le 25 de mois écoulé et jusqu'au 3 novembre de l'année en cours, sous le haut patronage du ministère de la Culture, intitulé cette année «La photo événement».

PAR DJAMEL BOUKERMA

Cette exposition a réuni vingt-trois photographes algériens dont des professionnels et journalistes talentueux issus de la presse nationale, présentant leurs œuvres artistiques dans la superficie du musée national «Mama». Ce que remarque dès le premier regard, le visiteur, est que chaque artiste a choisi un thème reflétant l'événement social qui se traduit dans ces photos avec beauté et finesse.

Ces œuvres témoignent sur chaque événement avec clarté. En effet, chaque partie de l'exposition de la photographie au Musée national qui a occupé de premier et le deuxième étage de l'établissement retrace le parcours ou le voyage de chaque auteur, formant un lien du sujet entre les photographies exposées sous forme d'un reportage avec une exception photo significative. L'auteur-photographe algérien Souhil Baghdadi à l'étranger revient sur le sujet de l'émigration retraçant le réel vécu des jeunes algériens et arabes. Il a témoigné avec des photos prises lors de son séjour à Copenhague (Danemark).

L'architecte urbanisme algérien est au rendez-vous dans cette exposition avec l'album de photos de Samira Sahnoune. Elle a choisi pour le concept de ses photos des fenêtres derrière lesquelles elle a un regard perçant sur l'événement. Ces œuvres décrivent le désarroi de la société algérienne qui a vécu des années de tourmente et qui cherche son identité perdue et son ancien mode de vie à travers ces fenêtres. La «photo événement» permet aux visiteurs de comprendre moult sujets d'actualité grâce à



l'image. Il est utile de signaler que la photographie occupe actuellement une place très importante dans le cours des événements afin de transmettre le message avec plus d'impact, cela a l'avantage de convaincre l'opinion publique grâce à ces images artistiques et parlantes.

Les amoureux de la photographie d'art sont, donc, au rendez-vous pour découvrir de très plus belles photos expressives et de

voyager en dehors de l'Algérie, ces photos sont prises effectivement par des photographes professionnels et journalistes de talent.

De cet effet, les organisateurs de ce festival ont consacré un livre réunissant toutes les photos exposées avec leurs auteurs et une petite définition de chaque photo dans le musée ouvert au grand public.

D. B.

AUDIENCE PAR L'INSTANT THÉÂTRE COMPAGNIE

La crise identitaire sur scène

PAR KAHINA HAMMOUDI

Invité par le centre culturel français d'Alger, l'Instant Théâtre Compagnie de Toulouse a présentera la pièce de théâtre *Audience* le 27 octobre prochain à partir de 19 h. le metteur en scène et acteur de la troupe Hicham Chakib et Alexandre Trijoulet proposeront une remarquable interprétation de la pièce de Vaclav Havel *Audience* dont l'ambiance et le thème ne sont pas sans point commun avec la période du régime totalitaire albanais.

Dans *Audience*, Vaclav Havel, dramaturge et homme d'Etat tchèque, pose un regard aigu sur les changements de la société. Le spectacle nous fera pénétrer dans une spirale, un tourbillon de non-sens, celui de la dimension existentielle du monde et de la crise de l'identité humaine.

C'est un théâtre qui n'assène pas, n'affirme pas, ne sait pas. Mais affleure seulement et laisse voir certes, avec plein de soubresauts et de hoquets violents la vertigineuse complexité de toutes les facettes et paradoxes de l'individu. Une confrontation en huis clos oppressant qui conduit l'intrigue à une impasse et met tour à tour le public en situation de spectateur et de complice. La pièce est interprétée



par les comédiens Alexandre Trijoulet et Hicham Chakib avec à la régie Sylvie Froidefond. Issu d'une famille aisée d'entrepreneurs dans le bâtiment, Vaclav Havel ne peut suivre les études qu'il désire suite à la prise du pouvoir par les communistes en 1948. Il obtient toutefois un diplôme d'économie de Polytechnique grâce aux cours du soir. Mais c'est le théâtre qui le passionne réellement. Il écrit différents articles, quelques pièces, et préside le Club des écrivains indépendants. Ses premières pièces, quoique critiques envers le pouvoir en place, peuvent toutefois être représentées. Mais tout change avec la représen-

sion du « Printemps de Prague »: il écrit une lettre ouverte au président Husak, et co-rédige avec le philosophe Jan Patočka la Charte 77 pour le respect des droits de l'Homme. Incarcéré à plusieurs reprises, il passe près de cinq ans en prison. En novembre 1989, il devient l'une des principales figures de la 'Révolution de velours' et il est élu président de la République tchèque. Opposé à la partition de son pays, il accepte cependant la présidence de la République tchèque en janvier 1993. Réélu en 1998, son mandat a expiré en février 2003.

La Compagnie de l'Instant a été créée en janvier 1995 par

Étienne Rattier, comédien sous la direction de Dominique Fernandez, Madeleine Marion, Daniel Amar, Claude Bonin, Robert Hossein, Gérard Laurent, Raymond Paquet, Albert Canques, Jan Peszek, Ursula Mikos, Kazem Shahryari, Philippe Hottier, Andréas Voutsinas, etc, metteur en scène et professeur de théâtre. Cette compagnie a aussi des activités d'enseignement ouvert à un large public qui débouchent toujours sur des représentations publiques et permettent ainsi à de nombreuses personnes de découvrir et d'expérimenter les joies de l'expression théâtrale.

K. H.

SEMAINE CULTURELLE
IRANIENNE À TLEMCCEN

Présentation du film *Le bus de la nuit*

Le film iranien *Le bus de la nuit* a été projeté au Palais de la culture de haï "Imama" de Tlemcen dans le cadre de la semaine culturelle iranienne à Tlemcen. Filmé en noir et blanc, ce film de 90 minutes raconte l'histoire d'un jeune militaire iranien chargé d'emmener des prisonniers de guerre vers une base militaire située loin du front dans un bus conduit par un vieux chauffeur handicapé. Le bus fait face à une multitude d'obstacles dont les routes minées. Eu égard à son jeune âge (18 ans) et à son manque d'expérience, le jeune homme tenta tant bien que mal d'assurer sa mission "difficile". Le réalisateur du film Kiumars Pourahmad, né en 1949, a indiqué après la projection que cette œuvre cinématographique, qui aborde la guerre irako-iranienne, "n'a jamais cité textuellement et ouvertement ces deux pays, afin de lui donner une dimension universelle et transmettre un message clair rejetant la guerre où qu'elle soit". Sorti en 2007 et déjà projeté dans bon nombre de pays : Australie, Chine et Turquie, ce film a été tiré d'un roman écrit par un jeune militaire (Ahmad Zada) ayant vécu les huit années de cette guerre et actuellement colonel dans l'armée iranienne, a ajouté le réalisateur. Neuf mois ont été consacrés à l'écriture du scénario et plus de 300 candidats ont fait le casting pour enfin sélectionner les quatre premiers rôles de ce film qui a été tourné en extérieur dans la ville de Abadan et les périphéries de Téhéran et également en studio. Un budget de 160.000 dollars a été nécessaire pour son tournage, a-t-il ajouté. Un autre film intitulé "Un lieu pour la vie" traitant aussi des atrocités de la guerre Iran-Irak a été également projeté dans ce cadre, alors que deux autres films seront projetés ce lundi et mardi au palais de la culture d'Imama.

BO DE RHUM EXPRESS

Johnny Depp pousse la chansonnette

Johnny Depp cache de moins en moins son amour de la musique. Si Johnny Depp est célèbre en tant que super star du cinéma, il rappelle pourtant régulièrement que c'est un amateur de musique depuis son plus jeune âge, jouant au sein de groupes de rock ou apparaissant en guest dans des concerts dès qu'il en a l'opportunité (la dernière fois, c'était auprès d'Alice Cooper. Pourtant, il n'apparaît pas sur beaucoup de bandes originales de ses films, excepté *Sweeney Todd*, bien sûr, puisqu'il s'agit d'une comédie musicale. Pour *Rhum Express*, il a accepté de chanter sur quatre morceaux, dont une reprise de *The Mermaid Song*, de Patti Smith. Pour le reste, la BO est essentiellement composée par Christopher Young (Spider-Man 3). Pour rappel, le film est inspiré de *The Rum Diary*, ouvrage de Hunter S. Thompson, écrivain qui a largement inspiré Depp et qui est même devenu son ami lors de la préparation de *Las Vegas Parano*, film déjà tiré de l'une de ses œuvres. Ici, son personnage est un journaliste alcoolique qui se met à draguer ouvertement la belle fiancée d'un riche homme d'affaires qui s'avère vite tremper dans des affaires douteuses.



ACCUSÉ levez-vous !



VOL ET ABUS DE CONFIANCE

La femme de ménage avait le... bras long !

Depuis quelques années, il est devenu difficile d'accorder sa confiance à qui que ce soit. Et chaque jour qui passe conforte ce triste constat.

PAR KAMEL AZIOUALI

Djamila, une mère de famille d'une trentaine d'années, n'arrive plus à s'occuper de la maison en raison de son travail qui l'absorbe à l'extérieur. Quand elle rentre le soir, elle est si exténuée qu'elle peut à peine préparer quelque chose à manger pour son mari qui, lui aussi, revient harassé et énervé par les embouteillages. Djamila est cependant quelque peu heureuse parce que son mari n'est pas exigeant en matière de nourriture. Mieux, il arrive que ce soit lui qui prépare le dîner. Ce n'est pas lui qui l'inquiète en réalité mais leur petite fille de cinq ans qui a besoin de manger équilibré. Ce ne sont pas les fromages, les yaourts et les pâtés qui l'aideront à avoir une bonne croissance. Pour la nourriture, elle se promet de trouver une solution mais le plus urgent c'était le nettoyage de la maison, le linge et la vaisselle. Il lui fallait quelqu'un pour s'en occuper. Elle en discuta avec son mari :

- Je crois que je vais solliciter une femme de ménage, Toufik. Je n'en peux plus...

- Je ne suis pas contre cette idée mais ne compte pas sur moi pour la payer.

- Ne t'inquiète pas pour ça. Je la payerai sur mon salaire. Ça coûtera ce que ça coûtera. Quand je rentrerai en sachant que la maison est propre et le linge lavé, je suis sûre que moralement je serai bien... Quand je rentre le soir, je suis fatiguée mais je me dis qu'une bonne tasse de café me revigorerait. Et il suffit que je voie la pile de linge dans la salle de bains pour que ma fatigue se rapproche du coma.

- Que veux-tu que je te dise ? Ramène une femme de ménage... mais fais gaffe... ne ramène pas n'importe quelle femme de ménage... Il faut que ce soit une femme qui s'y connaisse... Sinon, elle salira la maison au lieu de la nettoyer.

- Oui, je sais... c'est la raison pour laquelle j'ai toujours hésité à en recruter une. Oh ! Mon Dieu ! Où vais-je trouver une femme de ménage ?

- Ce n'est pas cela qui est difficile. Tu n'as qu'à chercher dans les petites annonces des journaux. Il y a beaucoup de femmes qui cherchent du travail. Tu peux même trouver une jeune fille diplômée de l'université.

- Une femme de ménage diplômée de l'université ?

- Oui, bien sûr... Il y a beaucoup de jeunes filles qui ont fini leurs études universitaires et pour ne pas rester les bras croisés en attendant de trouver un travail correspondant à leur profil, elles exercent de petits métiers : femme de ménage, baby sitter...

- Hum... je vois...

Djamila trouva dans un journal le numéro d'une dame d'une trentaine d'années qui cherchait du travail en qualité de femme de ménage.



Elle lui téléphona, lui donna l'adresse de son appartement et le lendemain (c'était un samedi) à 7h du matin, elle arriva. C'était une jeune mère de famille de 35 ans qui voulait travailler pour aider son mari qui n'arrivait pas à joindre les deux bouts et à faire face aux besoins de leurs trois petits enfants. De plus, elle était propre et avait l'air d'être honnête. Djamila, discrètement, demanda à Toufik ce qu'il en pensait et il lui dit :

- Je la trouve bien, cette dame... Elle parle doucement, elle est timide... C'est le genre de femmes qui ne cherchent pas à s'imposer par le blabla mais par leur travail. Et ce qui est bien c'est qu'elle n'habite pas loin d'ici. Si elle vient à pied cela ne lui prendra pas plus d'une demi-heure. Oui... je pense qu'elle fera l'affaire. Maintenant entends-toi avec elle pour le salaire. Si elle travaille une demi-journée, ne lui donne pas plus de 7500 DA. La moitié du SMIG.

- Je vais lui donner 10.000 DA pour la motiver... Et dans deux ou trois jours, si je vois qu'elle est bonne et qu'elle fait son travail convenablement, je lui donnerai 2500 DA. Pourquoi attendre la fin du mois ? Elle a peut-être besoin d'argent. La fin du mois est encore loin...

- Tu as raison... Ah ! Il y a une chose que tu ne dois pas oublier : il faut qu'elle sache exactement ce qu'elle doit faire. Et prends toutes ses coordonnées : son nom, son adresse. Ce sont des renseignements que tu devras prendre à partir de sa carte d'identité nationale. Prends aussi son numéro de téléphone et note tout sur un calepin et non sur un bout de papier, comme tu le fais souvent.

- D'accord.

Quand la jeune dame eut appris qu'elle percevrait chaque semaine 2500 DA pour une demi-journée de travail, elle versa des larmes de joie. Djamila la prit alors en sympathie et lui donna 200 DA pour qu'elle achète des yaourts ou d'es friandises à ses enfants.

- Bon, maintenant mon mari et moi devons sortir pour une heure ou deux... Tu peux commencer aujourd'hui si tu veux. Et une fois que tu as fini, tu peux t'en aller. Aujourd'hui contente-toi de fermer la porte derrière toi. De toutes les manières ma fille n'a que quatre ans mais elle a l'habitude de rester seule. Ensuite, je te donnerai le double des clefs.

- Oh ! merci, merci madame, merci.

Deux heures et demie plus tard, Djamila et son mari revinrent. La femme de ménage était déjà partie mais elle avait fini son travail. Un travail que Djamila trouva impeccable.

Mais sa petite fille lui dit :

- Cette femme doit être folle maman, elle est entrée plusieurs fois dans ta chambre.

- Ah ! bon ? Je pense que c'est juste pour vérifier qu'elle n'a rien oublié... Elle a dû se dire que je la jugerai par le travail qu'elle accomplirait dans cette chambre.

- A mon avis, au lieu de faire les éloges de ta femme de ménage, tu ferais mieux d'aller vérifier s'il ne manque rien, répliqua Toufik.

- Papa a raison, maman... Plusieurs fois, je l'ai surprise en train de passer un chiffon sur le miroir de ton armoire... Je ne savais pas qu'il était si sale, ce miroir...

- Moi, non plus ma fille...

Toufik hurla :

- Espèce d'idiote ! va vérifier s'il ne manque rien dans ton armoire ! Qu'est-ce qu'il y a d'abord dans cette armoire ?

- Ben... euh... je ... je ne me rappelle plus... oh ! non ! oh ! mon Dieu ! Les bijoux de ta mère, Allah yerham'ha !

Djamila courut jusqu'à l'armoire, l'ouvrit, souleva une pile de vêtements et trouva le coffret en bois qu'elle y avait dissimulé. Elle en souleva le couvercle et elle le trouva vide.

- Les bijoux ont disparu, Toufik !

- Ce n'est pas vrai ! il y en avait pour près de 80 millions de centimes de bijoux en or,

Djamila !

- Oh ! Toufik... ce n'est pas vrai ! Elle semblait si honnête, si timide... si malheureuse et si heureuse de pouvoir aider son mari à faire face aux dépenses de la famille. Elle a même pleuré de joie quand je lui ai fait part du montant de son salaire.

- Elle t'a eue, Djamila.

- Elle t'a eu aussi, Toufik ! Rappelle-toi ce que tu m'as dit lorsque tu l'as vue : « Elle parle doucement, elle est timide... C'est le genre de femme qui ne cherche pas à s'imposer par le blabla mais par leur travail ». Et voilà son travail !

- Oui, que veux-tu que je te dise ? Je me suis fié aux apparences. Où allons-nous mon Dieu si maintenant, il faut se méfier même des gens qui ont l'air honnêtes et timides ?

- Mais je reconnais que tu as quand même fait preuve de prudence, Toufik, lorsque tu m'as demandé de prendre ses coordonnées...

- Tu les as prises, n'est-ce pas ?

- Oui...

- Donne-les moi... Nous allons au poste de police.

- Oh ! Non, Toufik, pas au poste de police...

- Eh ! Quoi ? Tu veux que j'aille chez elle lui demander de me rendre les bijoux de ma mère ? Son mari sortira pour me répondre que sa femme n'est pas une voleuse... Il va peut-être me donner un coup de tête qui m'obligera à m'aliter pendant une semaine... Non. Nous déposons plainte !

Il y a cinq jours, la femme de ménage de Djamila a été jugée au tribunal de Bir Mourad Rais. Le procureur a requis contre elle 5 ans de prison ferme et une amende de dix millions de centimes. Et bien sûr, avec obligation de restituer tous les bijoux qu'elle a pris.

Quant à Djamila, dans l'immédiat, elle ne pense pas à chercher une autre femme de ménage. Le risque est trop gros !

K.A.

Francis Cabrel : sa fille raconte son enfance très difficile



Ce n'est un secret pour personne, la vie d'un enfant de star est bien souvent loin d'être un long fleuve tranquille. Aurélie, la fille de Francis Cabrel, en a fait la douloureuse expérience. Alors qu'elle ose enfin se lancer dans la musique, après des années passées à se l'interdire, la jeune femme raconte son enfance difficile, marquée par la cruauté de ses camarades de classe... Du haut de ses 25 printemps, Aurélie Cabrel, la fille de Francis Cabrel, s'appête à dévoiler son tout premier album. C'est le 17 octobre prochain que nous découvrirons *Oserais-je ?*, un opus qui a demandé à la jeune femme beaucoup de courage. Car pendant des années, et bien qu'elle en rêvait, Aurélie Cabrel s'est interdit de tenter sa chance dans la chanson. "Je me suis longtemps menti. J'ai mangé des groupes pendant six ans, plutôt que de faire de la musique. J'avais très peur de la réaction 'encore une fille de star qui se lance'", a-t-elle confié dans les colonnes de *Parisien*. Afin d'éviter ce genre de réflexions, la jeune femme s'est vue conseiller par ses proches de prendre un nom de scène. Mais Aurélie Cabrel refuse de mentir sur son identité. "Les gens m'ont dit : 'Tu devrais prendre un pseudo'. Il n'en a jamais été question", "Avec mes soeurs, nous étions protégées de la presse, mais à l'école on en a souffert. Je me suis déjà fait casser la figure à cause de ça. Quand j'avais une bonne note, on me disait que c'était parce que j'étais la fille de Cabrel. On me balançait que mon père ne vivait que pour lui et que c'était pour cela que ma mère travaillait. C'était traumatisant, mais ça forge un caractère, cela m'a permis de faire un bel album", raconte Aurélie. "J'ai caché à mon père ce que je vivais à l'école, pour pas qu'il culpabilise."

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1792 Pose de la pierre angulaire de la Maison-Blanche à Washington

La Maison-Blanche (White House en anglais) est la résidence officielle et le bureau du président des États-Unis. Elle se situe au 1600, Pennsylvania avenue NW à Washington, DC. Ce bâtiment, construit entre 1792 et 1800 en grès d'Aquia Creek, peint en blanc s'inspire du style géorgien. Il est le lieu de résidence, de travail et de réception de tous les présidents américains depuis John Adams, second président des États-Unis, qui y rentra en 1800.

1822 Le Brésil, possession portugaise, proclame son indépendance

Le fils cadet du roi du Portugal Jean VI est proclamé empereur constitutionnel du Brésil sous le nom de Pedro Ier. Il sera couronné solennellement à Rio de Janeiro le 1er décembre. Dom Pedro Ier avait choisi de proclamer lui-même l'indépendance du Brésil pour mettre un terme aux revendications libérales de la bourgeoisie créole d'origine portugaise. D'un naturel belliqueux et fortement autoritaire, il sera contraint d'abdiquer le 7 avril 1831, en faveur de son fils de 5 ans, Dom Pedro II.

1823 Invention de l'imperméable

Il est surtout connu pour son invention, en 1823, d'une matière imperméable obtenue par dissolution du caoutchouc dans du naphte porté à ébullition. La matière brevetée prit le nom de son inventeur, bien qu'elle soit généralement orthographiée mackintosh. Ce nom fut donné plus tard aux imperméables fabriqués dans cette matière, et devint même en Grande-Bretagne synonyme du mot imperméable.

1933 L'île d'Alcatraz, une prison

Le ministère de la Justice des États-Unis fait acquisition de l'île d'Alcatraz pour y construire un pénitencier fédéral. Cette île hébergea pendant quelques décennies une forte-ress. Al Capone y séjournera.



1940 Création du ghetto de Varsovie

Le Ghetto de Varsovie fut le plus important ghetto juif de la Seconde Guerre mondiale. Situé au centre de Varsovie, il fut créé en 1940 et pratiquement détruit en mai 1943 après l'insurrection de ses occupants contre les Nazis. Il est initialement composé de deux parties, le grand ghetto relié au petit ghetto par un pont en bois. Ce sont des Juifs qui devaient construire les murs sur 18 kilomètres de plusieurs mètres de haut avec du fil barbelé. Les conditions de vie dans ce ghetto étaient inhumaines. D'abord, il est trop petit pour accueillir tous les Juifs de Varsovie et des villages environnants. Beaucoup ont tout perdu en arrivant dans ce quartier fermé. Et puis, il est mal, ou presque pas approvisionné en nourriture et combustible.



1984 Margaret Thatcher échappe à un attentat

La bombe fait quatre morts et 30 blessés, mais Margaret Thatcher, malgré l'heure très avancée de la nuit, n'est pas dans sa chambre. Elle est un peu plus loin, à lire des dossiers, ce qui lui sauve la vie.

1999 Coup d'État au Pakistan

Un coup d'État militaire au Pakistan renverse le Premier ministre Nawaz Sharif. Le général Pervez Musharraf s'autoproclame, le 14, chef de l'exécutif et décrète l'état d'urgence. Il fut envoyé en exil un an plus tard, en 2000, en Arabie Saoudite pour un minimum de 10 ans afin d'éviter une condamnation à la prison à vie pour détournement de fonds et corruption



LE CARNET DU MIDI

1935 UN GRAND REPORTER

Gérard Bon, plus connu sous le pseudonyme Yves Courrière, né ce jour à Paris, désigne un écrivain et journaliste français. Enfant, il se passionne pour les récits d'aventures. Devenu journaliste, il rejoint en 1957 la rédaction de Radio-Luxembourg et participe à l'émission d'Armand Jammot «10 Millions d'auditeurs», premier magazine d'actualité radiophonique de l'après-guerre. Il est alors envoyé en reportage en 1958 pour suivre les voyages du général de Gaulle en Afrique, et se rend dans les pays victimes de conflits armés, guerres civiles ou révolutions, notamment en Inde, au Moyen-Orient et en Algérie. Il couvre à ce titre la guerre d'Algérie, ce qui lui vaut d'être le plus jeune journaliste à recevoir le Prix Albert-Londres, en 1966. Il tire de ces événements une œuvre monumentale qui fait encore référence, *La guerre d'Algérie*, récompensée à sa sortie par le Prix de l'Académie française et qui sera éditée à plus d'un million d'exemplaires. En 1970, il réalise avec Philippe Monnier le premier documentaire consacré à la guerre d'Algérie.



1957 UNE ARTISTE COMPLÈTE

Meryem dite Clémentine Célarié est une actrice française, née ce jour à Dakar au Sénégal. Son baccalauréat en poche, elle séjourne un an aux États-Unis et à son retour, elle suit des cours de théâtre et de chant mais est recalée au Conservatoire national d'art dramatique. Après quelques rôles légers, elle explose en 1986, dans un rôle d'épouse frustrée dans le film de Jean-Jacques Beineix : *37°2 le matin*. Dès les années 1980, Clémentine débute une carrière à la radio en étant animatrice. Elle est nommée au César du meilleur second rôle. Elle a aussi écrit des spectacles humoristiques dont *Madame sans chaînes*.



1971 LA VOIX DE LA RÉVOLTE D'UNE GÉNÉRATION FRUSTRÉE

Gene Vincent, de son vrai nom Vincent Eugene Craddock, né en Virginie, États-Unis, le 11 février 1935, est un chanteur américain de rock'n'roll et de rockabilly, qu'il contribue à populariser. Il est le créateur de *Be-Bop-A-Lula*, l'un des plus fameux succès du genre. Très jeune, montre un intérêt pour la musique. Il écoute de la country, du hillbilly, du bluegrass. Mais il se familiarise aussi avec le blues et le gospel, car la communauté noire est importante dans le quartier pauvre où il vit. Il reçoit sa première guitare à l'âge de douze ans. Il joue régulièrement pour les passants, perfectionnant ainsi son style vocal et son jeu de guitare. Il participe à un concours de chant dont un membre du jury est Sheriff "Tex" Davis, animateur d'une radio de Norfolk. Gene fait sa connaissance et, dès lors, se produit chaque week-end dans le «Country Showtime». C'est ainsi qu'il interprète pour la première fois en public *Be-Bop-A-Lula*, chanson qu'il aurait écrite à l'hôpital après un accident de moto. Il sort son troisième album. Gene est alors au sommet de son succès. De nombreux adolescents américains se reconnaissent dans son style, celui d'un rebelle torturé, à la jambe fracassée par un accident de moto. Mais la fin des années 1950 marque la fin d'une époque : au grand soulagement de l'Amérique conservatrice et puritaine, le rock pur et dur commence à être boudé par les radios, qui lui préfèrent des créations moins sauvages. C'est la montée des chanteurs pretty faces. Après six albums et une poignée de 45 tours, Gene Vincent est désormais dépassé. Il n'a pas le physique de Frankie Avalon, ni celui de Fabian, ni même celui d'Elvis Presley — lequel glisse à ce moment-là vers un style de plus en plus mélodique et pop. Criblé de dettes, miné par l'alcool et le désespoir, Gene trouve la mort ce jour à 36 ans, victime d'une hémorragie stomacale.



1975 DÉSAVOUÉE PAR LE DOPAGE

Marion Jones, désormais Marion Jones-Thompson, voit le jour à Los Angeles. C'est une athlète et joueuse de basket-ball américaine d'origine brésilienne. Elle a fait une grande carrière dans le sprint, remportant de nombreuses victoires lors des plus grands événements, avant d'être convaincue de dopage. Le 5 octobre 2007, elle reconnaît avoir pris des stéroïdes au moins à partir de 1999, ce qui lui coûte les 5 médailles olympiques ainsi que ses médailles des Championnats du monde d'athlétisme 2001. Le 11 janvier 2008, elle est condamnée à six mois de prison ferme pour raison de parjure, ayant nié auparavant toute implication dans l'affaire Balco. Excellente à la fois en athlétisme et en basket-ball, Marion Jones se concentre néanmoins sur le basket en début de carrière. À la suite d'une blessure, elle ne peut être sélectionnée par l'équipe nationale américaine pour les Jeux olympiques d'été de 1996 et décide dès lors de se concentrer sur l'athlétisme. Une année plus tard, elle est déjà la nouvelle reine du 100 mètres et gagne son premier titre majeur sur cette distance lors des Championnats du monde d'athlétisme 1997 à Athènes. Les Jeux olympiques de Sydney en 2000 marquent le couronnement de sa carrière. Elle annonce vouloir y décrocher 5 médailles d'or, un exploit jamais réalisé en athlétisme lors d'une même compétition. En 2003, elle met sa carrière d'athlète entre parenthèses pour donner naissance à son premier enfant, dont le père est le sprinter américain Tim Montgomery. Même si, durant son activité sportive, le dopage de Marion Jones n'a jamais été officiellement avéré, les doutes et les suspicions ont terni l'éclat de ses performances à partir de la seconde moitié de sa carrière, après la naissance de son fils en 2003.



ENTRETIEN DU CUIR CHEVELU

Comment combattre les pellicules

Les pellicules et démangeaison du cuir chevelu sont fréquentes. A quoi sont dues les pellicules, quels sont les facteurs favorisant leur apparition et comment s'en débarrasser. Petit tour d'horizon sur cette affection du cuir chevelu et ses traitements.

Les causes sont inconnues mais certaines situations favorisent l'apparition des pellicules dans les cheveux : stress, traumatisme du cuir chevelu, changement hormonal, alimentation (riche en glucides), infections aux levures, carences vitaminiques ou en acides gras essentiels.

Facteurs favorisant l'apparition de pellicules :

- Shampoings agressifs.
- Shampoings peu fréquents.
- Utilisation excessive de gels et de fixants pour cheveux.
- Emploi inapproprié de colorants pour cheveux.
- Temps froid.
- Atmosphère intérieure sèche.
- Alimentation déséquilibrée.
- Variations hormonales : puberté, grossesse, ménopause.

Comment se forment les pellicules ?

Les pellicules sont le résultat d'une dermatite séborrhéique, une inflammation du cuir chevelu à l'origine de squames sur le cuir chevelu. La desquamation est souvent accompagnée d'une démangeaison du cuir chevelu. En plus des pellicules dites sèches, il existe aussi parfois une forme grasse : les pellicules résultant d'un mélange de cellules mortes du cuir chevelu et de sébum, ce qui induit une accumulation des pellicules, formant des plaques sur le cuir chevelu.



Que faire contre les pellicules, quel traitement adopter ?

Il existe des traitements permettant d'enrayer la formation des pellicules dans les cheveux, voire de les faire disparaître complètement. Ce sont des shampoings contenant du pyridine de zinc, du sulfure de sélénium, de l'acide salicylique (aspirine), du soufre ou du goudron. On utilise ce type de shampoing un jour sur deux jusqu'à ce qu'elles disparaissent (plusieurs semaines généralement), puis deux fois par semaine. Si par la suite les pellicules réapparaissent, il est nécessaire de reprendre immédiatement le traitement. En cas de forme grave (squames épaisses, croûtes), on recommande d'appliquer durant la nuit, directement sur le cuir chevelu, des corticoïdes ou de l'acide salicylique. En première intention, demandez conseil à votre pharmacien. Vous pouvez également recourir à l'un des nombreux produits spécialisés "anti-pelliculaires" vendus en grande distribution ou en pharmacie. Regardez bien leur composition. En cas d'échec du traitement ou de résultat insuffisant, n'hésitez pas à en parler à votre médecin, voire à un dermatologue. Les pellicules touchent souvent les nourrissons au cours des trois premiers mois, puis les adultes de 30 jusqu'à 70 ans. En plus d'une origine familiale, les pellicules sont favorisées par des facteurs (ci-dessus) et sont plus fréquentes chez les hommes, particulièrement en période hivernale.

CICATRICES : les éviter...

Vous venez de faire une chute et vous avez le genou tout écorché ? Adieu jupes et shorts ? Pas question ! Voici quelques conseils pour éviter que cette plaie ne se transforme en une vilaine cicatrice.

Comment traiter la plaie ?

Veillez avant tout à bien nettoyer la plaie, avec de l'eau et du savon. Si vous vous êtes coupé ou blessé avec un objet sale, il faut en outre désinfecter avec une lotion antiseptique. Enlevez absolument tous les débris tels que cailloux ou poussières. Ils empêchent une bonne cicatrisation et pourraient former une sorte de "tatouage".

Couvrez avec un pansement imperméable et non adhérent, comme ceux indiqués pour les ampoules aux pieds, en plastique transparent. L'objectif ? Maintenir la plaie en milieu humide, ce qui favorise la cicatrisation. Surtout ne laissez pas sécher à l'air libre. Gardez le pansement en place au minimum 48 heures. Si vous le retirez plus tôt, les cellules en train de se régénérer risquent d'être arrachées.

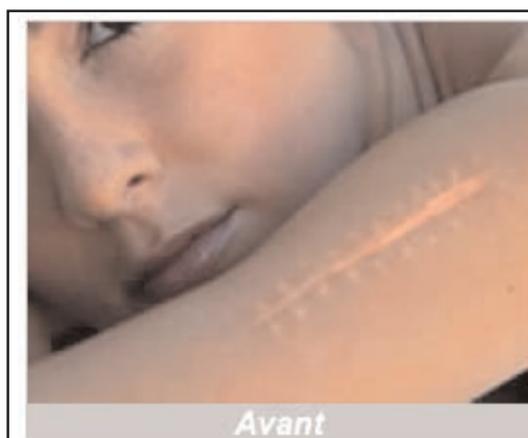
Comment améliorer la cicatrisation ?

La cicatrisation est un processus naturel de régénération de notre corps. Lorsque

le derme, situé sous la surface de la peau, est endommagé, l'organisme produit des fibres de collagène, une protéine. Celles-ci comblent la plaie et l'épiderme (la surface de la peau) peut alors se reformer. Pour favoriser ce processus, des crèmes au collagène ou à l'acide hyaluronique, disponibles en pharmacie, peuvent être appliquées directement sur la plaie sous le pansement. Ces substances accélèrent la réparation du derme et donc de l'épiderme. Si vous avez dû appliquer une crème antiseptique pour désinfecter la plaie, attendez d'abord quelques jours qu'elle fasse effet. Passez ensuite à l'une de ces crèmes cicatrisantes.

Pas tous égaux face à la cicatrisation

Nous avons tous quelques "blessures de guerre" qui nous rappellent notre enfance. Le fruit de nos nombreuses chutes ? Pas seulement ! Les peaux jeunes donnent des cicatrices plus marquées. Chez les personnes âgées, les cicatrices sont moins marquées mais le processus de cicatrisation est plus lent. A la clé, un risque de plaies chroniques. D'origine asiatique ou africaine ? Vous avez tendance à "sur-cicatriser". Résultat : une cicatrice plus épaisse, bombée, que l'on appelle chéloïde. Vos cicatrices sont en outre plus visibles



car plus pigmentées. Les zones du corps souvent en mouvement, comme le dos, donnent des cicatrices plus larges car les bords de la plaie ont tendance à s'écarter.

Plus la plaie est nette, mieux elle cicatrise. Une blessure suite à une chute laissera plus de cicatrices qu'une coupure au couteau ou une intervention chirurgicale.

Atténuer la cicatrice

Une fois la plaie cicatrisée, quelques gestes peuvent en améliorer l'apparence finale : Tant qu'une rougeur persiste, éviter de l'exposer au soleil. La cicatrice se pigmenterait. Si la cicatrice semble rigide, la masser pour l'assouplir.

Si elle est bombée, appliquer des plaques de compression en silicone, disponibles en pharmacie, pour l'aplatir. Votre dermatologue pourra aussi vous prescrire de la crème à la cortisone, qui stoppe la multiplication des cellules.

BIEN-ÊTRE

Un bain selon ses humeurs



Stressée, fatiguée, démoralisée ou encore malade ? Une séance thermique chez vous ça ne vous tenterait pas ?

Le bain tonifiant :

Faites bouillir 3 poignées de romarin pendant 15 minutes. Ajoutez ensuite quelques gouttes d'huiles d'amande douce ainsi qu'une infusion de romarin. Versez le tout dans votre bain.

Le bain vivifiant :

Diluez dans l'eau de votre bain 200 g de gros sel qui permettront de vivifier vos tissus. Le bain salé peut également aider à maigrir (1 kg de sel). Ce bain est cependant déconseillé aux personnes ayant des problèmes cardiaques.

Le bain du bonheur :

Diluez dans de l'eau chaude 4 gouttes d'huile essentielle de romarin, 4 de coriandre, 4 de thym et 4 de sauge puis ajoutez 1 litre de lait. Versez dans votre bain.

Le bain apaisant :

Faites bouillir 1 litre d'eau. Mélangez 20 ml de marjolaine, 20 ml de camomille, 50 ml d'huile d'amande douce. Rajoutez quelques feuilles de lavande, laissez infuser 5 minutes et versez dans votre bain après avoir enlevé, si vous le souhaitez, les feuilles de lavande.

Le bain relaxant :

Jetez trois poignées de fleurs de camomille dans deux litres d'eau. Faites bouillir pendant dix minutes et laissez infuser trente minutes. Retirez ensuite



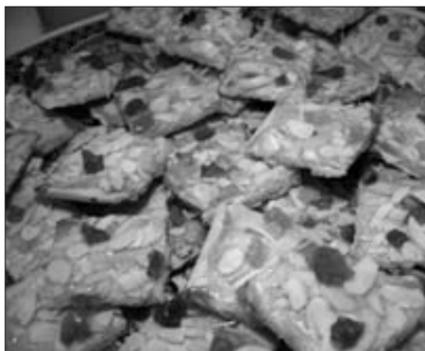
les fleurs si vous le souhaitez et versez le reste dans votre bain.

Diluez dans 1 litre de lait bouillant 5 c. à soupe de miel. Versez la préparation dans votre bain.

Le bain adoucissant :

DÉCORATION MAISON

Des idées pratiques pour une chambre plus saine



La chambre et la maison peuvent vite devenir un nid à polluants. En effet, une part importante des polluants de l'air est due aux composés que l'on retrouve dans les matériaux modernes de construction, les meubles, les vernis, les peintures... Certains gestes simples feront de votre chambre un environnement meilleur pour votre santé.

Commencer par réduire un peu la température :

L'idéal pour bien dormir est une température comprise entre 16 et 17 degrés. De plus, en diminuant la température habituelle de 1°, vous réduisez de 5% votre consommation d'énergie. Pensez aussi à fermer les volets et les rideaux pour éviter les

dépenses de chaleur.

Bien gérer sa consommation de chauffage :

Pensez à diminuer le thermostat des chauffages le matin quand vous partez au travail, cela permettra de ne pas gaspiller de l'énergie qui ne sera pas utilisée dans la journée. Si vous êtes absents quelques jours, éteignez tout.

Bien aérer :

Vous évacuerez ainsi tous les polluants, l'humidité et vous renouvelerez l'air pour avoir une chambre plus saine.

Faire la poussière :

Il faut savoir qu'une ampoule propre, sans poussière, aura un flux lumineux beaucoup plus important. Pour cela, il suffit de respecter quelques règles d'hygiène simples comme dépoussiérer régulièrement avec un chiffon, passer l'aspirateur environ deux fois par semaine ou encore bien secouez les tapis à l'air libre. Vous éliminerez en même temps les risques d'acariens et d'allergie.

Quelques astuces :

- Pensez aux ampoules écologiques par exemple.
- Evitez une literie synthétique et préférez un sommier à latte de bois et matelas en latex.
- Pour le mobilier, privilégier le bois massif local non traité, si possible provenant de forêt gérée durablement.
- Si vous utilisez de l'huile ou de la cire, choisissez-les écologiques, cela vous permettra de ne pas respirer de solvants mauvais pour la santé.

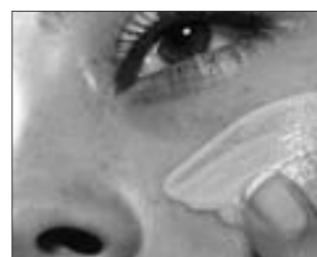
A S T U C E S

Gommage fait maison



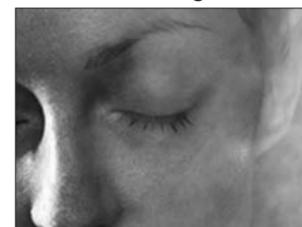
Dans un bol, mélangez votre savon habituel avec du sucre en poudre et un peu d'eau. Vous pouvez aussi opter pour un mélange miel-huile d'olive-sucre.

Choisir son fond de teint



Choisissez-le liquide pour les peaux sèches ou normales, en crème, compact pour les peaux mixtes et grasses, en poudre pour les peaux grasses.

Bain de vapeur pour le visage



Le bain de vapeur sera encore plus efficace si vous y ajoutez quelques brins de romarin. Son action purifiante préviendra l'apparition des boutons.

Tailler facilement un crayon de maquillage



Pour que votre crayon à maquillage soit facile à tailler et ne casse plus, laissez-le dans le réfrigérateur pendant une nuit.

Contrôler ses gestes par la pensée, c'est possible



Après les drones, les robots guerriers sur terre et sur mer, ce qui se passe quand les robots ressemblent trop à des humains L'activité interne du cerveau peut maintenant être décryptée et enregistrée grâce à des programmes informatiques, rapporte la BBC.

Cette avancée en apparence anodine est en fait plus proche de la science-fiction qu'on ne le croit : maintenant plus besoin d'être un jédo pour déplacer des objets ou conduire une voiture avec la pensée. Les ingénieurs du laboratoire des technologies émergentes d'IBM à Winchester en Angleterre ont mis au point un casque électronique composé de plusieurs électrodes, chacun captant les signaux émis par l'activité cérébrale. Sur un écran d'ordinateur, auquel le casque est connecté, on peut

voir l'image d'un cube flottant dans le vide. Une fois le casque mis, il suffit de se concentrer un peu et de penser très fort au mouvement que le cube doit faire pour qu'il le fasse !

Ce gadget développé à l'origine par Emotiv, une entreprise australienne de jeux vidéo, vient d'être repris par des grands groupes comme IBM, qui ont perçu l'ampleur de cette découverte.

La BBC explique que les ingénieurs d'IBM ont cherché à mettre au point des applications utiles à partir de cette nouvelle technologie. Ils ont par exemple construit une souris d'ordinateur qu'il suffit de diriger avec son esprit pour qu'elle évolue sur l'écran. Ils permettent ainsi à des personnes atteintes du syndrome d'enfermement de pouvoir utiliser à nouveau l'informatique. Depuis, plein d'autres nouvelles inventions basées sur le contrôle mental sont en train de voir le jour. L'entreprise japonaise Cyberdyne aide les gens qui ne peuvent plus marcher à regagner un peu de mobilité grâce une tenue robotisée, appelé Hal, qu'on enfle et qui effectue les mouvements que l'esprit conçoit. Le *Guardian* nous apprend, par ailleurs, que des chercheurs de

l'université de Duke en Caroline du Nord ont aussi conçu un bras artificiel, directement contrôlé par la pensée, qui permettra à certains paralysés de faire quelques mouvements et d'avoir à nouveau des sensations de toucher. Mais selon la BBC, cette exploitation des données de l'activité cérébrale ne sera pas toujours destinée à des fins thérapeutiques. Ed Jellard, ingénieur chez IBM, évoque l'engouement lié à cette nouvelle technologie :

« Les gens aiment les données. Donc si vous pouvez saisir le sens des données, les geeks seront très intéressés et voudront voir ce qui se passe dans leur cerveau et comment ça évolue. » Engouement pour des machines dirigées par le cerveau qui ne va probablement pas laisser les militaires indifférents, s'inquiète le professeur Noel Sharkey de l'université de Sheffield en Grande-Bretagne :

« Quand les militaires vont mettre la main dessus, ils vont y aller à fond. En ce moment, ils remplissent le ciel d'Afghanistan de drones qu'une seule personne peut contrôler - mais s'ils perfectionnent suffisamment le casque, ils pourront contrôler de nombreux avions et robots de combat juste avec la pensée. »

Pour développer le tourisme, une région russe affirme avoir découvert le yéti

"Le yéti existe, je l'ai rencontré." Enfin, presque. Une délégation internationale de scientifiques a collecté des "preuves irréfutables" de l'existence de la créature anthropomorphe du folklore himalayen dans la région russe de Kemerovo, en Sibérie. "Lors d'une expédition dans la grotte Azasskaïa, les participants ont collecté des preuves irréfutables démontrant que 'l'homme des neiges' vit dans la [contrée de la] Choria montagnaise", explique un communiqué publié dimanche soir par l'administration régionale sur la base des découvertes de chercheurs russe, américain, canadien, suédois et estonien. "Des empreintes de l'homme des neiges, son antre supposée et différents marqueurs avec lesquels le yéti délimiter son territoire ont été trouvés. Dans l'une des empreintes découvertes, le scientifique russe Anatoli Fokine a trouvé des poils appartenant potentiellement au yéti", selon la même source. La région de Kemerovo souligne dès lors que ces trouvailles prouvent "à 95 % que l'homme des neiges vit sur [son territoire]" et qu'elles seront "étudiées dans un laboratoire scientifique". A ce titre, les chercheurs de l'expédition ont milité pour la création à l'université d'Etat de Kemerovo d'un centre d'étude du yéti, reprenant une proposition de l'administration régionale formulée en mars mais qui avait été rejetée alors par la faculté. "Ces études feront en sorte que la société et les médias prendront plus au sérieux ce qui concerne [le yéti]. Les données [du centre d'études] pourront être utiles aux biologistes, aux médecins et à d'autres scientifiques", relève encore le communiqué de l'administration régionale. Le vice-gouverneur de Kemerovo, Dmitri Islamov, relève lui que l'important n'est pas "l'existence" du yéti dans la région mais que les touristes venant en Choria montagnaise - dans la chaîne de l'Altaï - profitent "du caractère unique de la nature dans la région". La région de Kemerovo cherche à développer le tourisme et organise régulièrement des événements autour du légendaire yéti, notamment des expéditions médiatisées. L'ancien champion du monde de boxe poids lourds WBA, le géant russe Nikolai Valuev, a participé à l'une d'entre elles en septembre.

CHANGEMENT CLIMATIQUE Une base de données pour centraliser les recherches



L'ONERC vient de mettre en ligne une base de données réunissant des informations sur les projets de recherche auxquels la France a participé depuis 2008. Ce lancement entre dans le cadre du plan national d'adaptation au changement climatique présenté le 21 juillet dernier par le gouvernement. On devrait y voir plus clair sur les recherches scientifiques conduites sur le thème du réchauffement climatique. En effet, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc) vient de mettre en ligne sur son site Internet une base de données centralisant diverses recherches menées depuis 2008. Des études achevées ou en cours, réalisées par des organismes publics français, mais aussi au niveau européen et mondial, qui couvrent prioritairement la France et l'Outre-mer, précise l'Onerc. Cette base de données, dont la création était prévue par le plan national d'adaptation au changement climatique présenté au mois de juillet, "a pour but de faciliter et accélérer la diffusion des résultats de la recherche", souligne le ministère de l'Environnement. Et si elle ne saurait être exhaustive, elle sera régulièrement mise à jour, promet-t-il. Les chercheurs, décideurs, ONG, bureaux d'études, comme le grand public, pourront affiner leurs recherches au sein de la base de données développée avec le Groupement d'Intérêt Scientifique Climat-Environnement-Société, selon divers critères comme les zones géographiques ou les milieux concernés par les projets.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Eau de Javel

Inventeur: **Claude Louis Berthollet**
Date: **1789** Lieu: **France**

Avant d'inventer l'eau de Javel, Berthollet avait suivi un cours de chimie où il avait découvert les propriétés du chlore dont, entre autres, le fait qu'il pouvait décolorer une matière. À partir de là, il inventa l'eau de Javel que nous connaissons, qui en réalité porte le nom du village où elle était fabriquée. Eh oui, eau de Javel est le nom d'un village!



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h25
Dohr	12h35
Asr	15h49
Maghreb	18h18
Icha	19h39

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1395 | Mercredi 12 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

HUSSEIN-DEY, ALGER

Une stèle en hommage à Emiliano Zapata

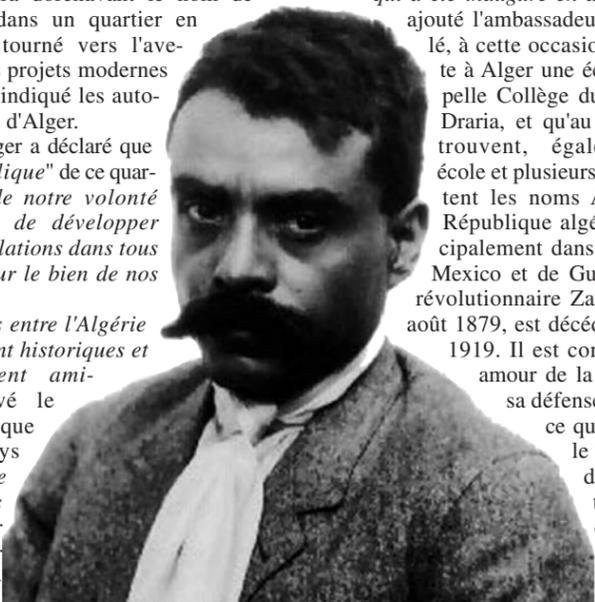
Une stèle commémorative en l'honneur du révolutionnaire mexicain Emiliano Zapata, l'un des principaux acteurs de la révolution mexicaine de 1910, a été inaugurée, hier, à Hussein Dey (Alger).

M. Nouredine Yazid Zerhoune, vice-Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia, le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, le wali d'Alger, M. Addou Mohamed Kebir, ainsi que des ambassadeurs accrédités en Algérie, ont assisté à la cérémonie d'inauguration.

La stèle commémorative du révolutionnaire Zapata, connu pour son amour et sa défense de la terre et des paysans, a été érigée à un rond-point du chemin Fernane-Hanafi (place qui portera dorénavant le nom de place Zapata), dans un quartier en transformation, tourné vers l'avenir, où de grands projets modernes sont prévus, ont indiqué les autorités de la wilaya d'Alger.

Le wali d'Alger a déclaré que le choix "symbolique" de ce quartier "témoigne de notre volonté de renforcer et de développer davantage nos relations dans tous les domaines pour le bien de nos peuples".

"Les relations entre l'Algérie et le Mexique sont historiques et traditionnellement amicales", a relevé le wali, soulignant que les deux pays "ambitionnent de renforcer leurs relations pour promouvoir leur développement".



ment". Pour sa part, l'ambassadeur du Mexique à Alger, M. Eduardo Roldan, a indiqué que ce monument à la mémoire de Zapata témoigne des bonnes relations d'amitié et de fraternité entre les deux pays qui ont en commun la défense de l'indépendance et de la liberté. « Cette inauguration, faite dans une ville moderne et dynamique comme Alger et tout près de la cour d'Alger, qui représente la liberté et la justice, a été réalisée en réciprocité au monument dédié à l'Emir Abdelkader qui a été érigé dans l'une des plus grandes et importantes avenues de la ville de Mexico et qui a été inauguré en avril 2008 », a ajouté l'ambassadeur. Il a signalé, à cette occasion, qu'il existe à Alger une école qui s'appelle Collège du Mexique, à Draria, et qu'au Mexique, se trouvent, également, une école et plusieurs rues qui portent les noms Algérie et de République algérienne, principalement dans les villes de Mexico et de Guadalajara. Le révolutionnaire Zapata, né le 8 août 1879, est décédé le 10 avril 1919. Il est connu pour son amour de la terre et pour sa défense des paysans ce qui a fait de lui le héros agraire de la révolution mexicaine.

Très Libre

PLUS DE 340.000 MINEURS TRAVAILLENT EN ALGÉRIE



sidou@lemidi-dz.com

EXAMEN DE LA CRISE SYRIENNE

Prochaine réunion des ministres arabes des Affaires étrangères

Les ministres arabes des Affaires étrangères tiendront prochainement une réunion pour examiner la situation en Syrie, a annoncé, hier, le chef de la diplomatie koweïtienne.

« Il y aura une réunion des ministres arabes des Affaires étrangères pour examiner les événements en Syrie », a déclaré cheikh Mohammad Sabah al-Salem al-Sabah dans une conférence de presse.

« Des consultations sont en cours pour en fixer la date », a-t-il ajouté.

An terme de la 136e réunion ordinaire du Conseil de la Ligue arabe, tenu au Caire le 13 septembre, les ministres des Affaires étrangères avaient appelé les autorités syriennes à mettre un terme "immédiatement à l'effusion du sang" en Syrie.

Ils avaient souligné aussi "la nécessité d'un changement immédiat qui conduirait à la protection du peuple syrien".

La Syrie est en proie depuis des mois à un mouvement de contestation réclamant le



départ du président al-Assad. Ce mouvement a, souvent, été marqué par des violences qui ont fait 2.900 morts selon l'Onu.

Damas, qui avance le chiffre de 1.400 morts entre civils et militaires, attribue ces violences à des "gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays", dénonçant "un complot étranger" contre la Syrie.

ORAN

Trois morts dans un accident de la circulation

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la localité de Cap Falcon relevant de la commune côtière d'Aïn Turck (ouest de la wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès de Protection civile. L'accident s'est produit lorsque un véhicule, à bord duquel se trouvaient les trois

victimes âgées entre 25 et 40 ans, s'est renversé dans un virage traversant la localité de Cap Falcon au niveau de la RN 84, a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été transférés au CHU Oran, a ajouté la même source qui a indiqué que l'excès de vitesse était la cause principale de cet accident.

ATLANTIQUE-NORD

Découverte d'un navire contenant 18 tonnes d'argent

Un navire britannique coulé en 1917 avec 18 tonnes d'argent à bord, d'une valeur de 14 millions d'euros, a été découvert dans l'Atlantique-Nord par une société américaine spécialisée dans la localisation d'épaves et la récupération des trésors qu'elles contiennent. La découverte de l'épave, annoncée lundi, est celle du *Mantola*, un navire britannique coulé en 1917 par un sous-marin allemand pendant la Première Guerre mondiale. *Mantola* se trouve à environ 160 km de l'épave du *Gairsoppa* décou-

verte par la société il y a deux semaines, et à 2.500 mètres sous la surface de la mer, précise la société. La même société avait confirmé la localisation et l'identification d'un cargo britannique coulé en 1941 au large de l'Irlande avec à bord quelque 220 tonnes de lingots d'argent d'une valeur de 150 millions d'euros, le *Gairsoppa*.

Selon la police d'assurance contractée à l'époque par le gouvernement britannique, le *Mantola* contiendrait quelque 18 tonnes d'argent.

PIRATAGE DE LIGNES ÉLECTRIQUES

594 fraudeurs devant la justice à Constantine

Pas moins de 594 personnes s'adonnant à des actes de piratage sur des lignes électriques font actuellement l'objet, dans la wilaya de Constantine, de poursuites judiciaires, a-t-on appris, mardi, auprès de la Société de distribution de l'électricité et de gaz Est (SDE).

Ce chiffre auparavant enregistré sur une année a été recensé en 9 mois (depuis janvier 2001), notamment dans les communes de Hamma-Bouziane, Aïn Abid, El-Khroub, Ibn-Ziad et de Zighoud-Youcef, a révélé Mme Ouahiba Bouhouche, chargée de la communication au sein de cette entreprise.

Alors que 326 cas de branchements illicites ont été dénombrés au cours d'une campagne antifraude récemment menée par la SDE, 268 autres ont été détectés lors d'opéra-

tions de routine de relevé de compteurs, a-t-elle précisé.

L'essentiel des cas de piratage est observé au niveau des bidonvilles dont les occupants se branchent aux lignes électriques voisines, chez les squatters d'immeubles non encore livrés et dans des constructions illicites réalisées sur des terrains agricoles, a expliqué Mme Bouhouche.

Elle a, dans ce contexte, prévenu les personnes coupables de telles pratiques des "risques importants" qu'elles encourrent elles-mêmes, avant de rappeler les accidents parfois mortels constatés dans la wilaya. De plus, ces branchements illicites, outre leur dangerosité, représentent "un sérieux handicap pour une distribution efficace de l'énergie électrique", a-t-elle soutenu